FONDATION ELLEN POIDATZ

Fondation reconnue d'utilité publique

RAPPORT MORAL 2020

Soigner • Accompagner • Innover

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT page 3

GOUVERNANCE page 8

STRUCTURES & SERVICES - **Pôle Sanitaire** page 10

STRUCTURES & SERVICES - **Pôle Médico-social** page 16

STRUCTURES & SERVICES - **Pôle Petite enfance** page 20

RESSOURCES HUMAINES page 23

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT page 26

RECHERCHE & INNOVATION page 33

BILAN FINANCIER page 40

QUALITÉ-GESTION DES RISQUES page 42

COMMUNICATION page 47

DONS ET LEGS page 49

GLOSSAIRE page 52

LE MOT DU PRÉSIDENT

2020 : une année bien singulière pour la Fondation Ellen Poidatz. Depuis la fusion de l'association Anne-Marie Javouhey avec la Fondation Poidatz, effective depuis six mois, la Fondation est devenue le principal acteur du handicap en Seine-et-Marne. Avec 29 établissements et services, elle opère dans le champ sanitaire, médico-social, de la petite enfance et elle est reconnue pour son performant pôle Recherche et Innovation de niveau universitaire.

Année particulière aussi par le départ à la retraite en juin de Michel Watier, Directeur des Ressources Humaines puis Directeur général de la Fondation pendant 25 années. Sous sa direction, la colonie de St-Fargeau, initialement uniquement sanitaire, s'est ouverte au secteur médico-social et de la petite enfance. Il est à l'origine de la création de l'UNAM (laboratoire d'analyse de la marche) voici plus de 10 ans, et de la fusion d'Anne-Marie Javouhey avec la Fondation Ellen Poidatz.

Sébastien Pautasso-Chadoutaud, son successeur, outre la mise en œuvre du nouveau projet institutionnel, est chargé du déploiement des deux Appels à Manifestation d'Intérêts retenus par l'ARS dans le CPOM médico-social 2019-2024 (Dispositif ITEP sud 77, plateforme P-PIT). Suite à la fusion, il a dû gérer les mouvements de personnels refusant de bénéficier de l'accord de performance collective. Quelques démissions et licenciements ont affecté le fonctionnement de certains établissements et services. 2021 sera, j'en suis sûr, l'année de l'apaisement grâce aux recrutements effectués, aux formations spécialisées engagées, à une refonte et une nouvelle organisation du service des ressources humaines.

2020 : une année marquée par la propagation du COVID-19. Le fonctionnement de la Fondation a dû se réinventer pour faire face à la pandémie et à son évolution, prendre en compte les contraintes sanitaires et les limitations économiques et sociales qu'elle a engendrées tout en garantissant les meilleurs soins et accompagnements pour les enfants, adolescents et adultes accueillis au sein des établissements, centres et services de la Fondation, les meilleures conditions de travail possible pour les professionnels.

Le confinement de mars a provoqué la fermeture de certains services (hospitalisation de jour du CRF Ellen Poidatz et du CRMTP de la Panouse-Debré, diminution des hospitalisations), la fermeture des établissements médico-sociaux et de la petite enfance.

Les périodes de déconfinement n'ont pas été simples à gérer en raison des diverses mesures sanitaires de prévention et protection (hygiène renforcée, limitation des regroupements interdisant de nombreuses activités), mais aussi par peur de la contamination (ESAT et foyers, SESSAD et CAMSP, halte-garderie : les parents préférant garder leur enfant auprès d'eux). Les périodes de déconfinement ont contraint les personnes accompagnées à apprendre les gestes barrières, les limitations de déplacements, …

La reprise progressive de l'activité économique a affecté particulièrement les établissements pour adultes (ESAT, FAC) : difficultés liées à la recherche de stages, d'emplois, d'activités de sous-traitance. Les liens avec les établissements se sont distendus pour certaines personnes, entraînant une diminution de l'accompagnement. Le projet « Différent et Compétent »

qui reconnaît les compétences professionnelles et les acquis de l'expérience des personnes accueillies en ESAT est toujours très demandé. L'atelier « Passerelle vers la vie ordinaire » est reporté en 2021.

Les établissements sanitaires (CRF Ellen Poidatz et CRMTP de la Panouse Debré) ont restreint le nombre des admissions, réorganisé les services (rééducations, repas, mesures d'hygiène renforcées), supprimé certaines activités (piscine, sport) afin d'éviter les regroupements et les brassages. Dans les IME, les CAMSP, les SESSAD, les rééducations ont dû être modifiées, aménagées, les thérapies de groupe souvent supprimées. De nombreuses activités hors les murs, des projets de sortie, des manifestations culturelles et sportives habituellement programmées ont été reportées.

Face à la pandémie, tous les personnels de la Fondation Poidatz se sont mobilisés au quotidien et ont fait preuve d'un grand professionnalisme pour maintenir le lien avec les enfants, les adolescents et leurs familles, solliciter aussi les adultes handicapés des foyers, poursuivre les prises en charge et les accompagnements. La plupart des prises en charge et des rééducations se sont poursuivies en distanciel, les contacts se sont faits en visioconférence ou par téléphone. Des documents et des vidéos ont été réalisées pour les familles pour assurer les rééducations, des séances ont été réalisées en visioconférence quand cela était possible, mais aussi des visites au domicile lorsque les familles ne disposaient pas d'un matériel de communication adéquat et pour pallier si possible aux différences sociales. Des séances hors les murs ont complété ce panel d'interventions.

Les personnels ont fait preuve d'une grande solidarité les uns envers les autres, certains venant en renfort dans un autre établissement lorsque la situation sanitaire l'exigeait, soutenir un établissement en difficulté du fait de la pandémie et des contaminations (Résidence l'Abri notamment).

Les adaptations des méthodes et des prises en charge du fait de la pandémie et de ses contraintes sociales ont eu un effet bénéfique sur les rééducations et les thérapies, conduisant de nombreux professionnels à repenser le cadre de leurs interventions futures. Cette conséquence quelque peu paradoxale est signalée par de nombreux soignants et rééducateurs.

Tout le fonctionnement de la Fondation s'est réinventé pour faire face au COVID-19 : télétravail si possible pour les personnels à risques, réunions en présentiel restreintes, visio-conférences avec les établissements, centres et services, le personnel du siège et également pour la tenue du Conseil d'Administration de la Fondation.

2020 enfin, malgré la COVID-19, s'inscrit dans la continuité de 2019 pour la Fondation Ellen Poidatz. Le CPOM médico-social signé avec l'ARS et les départements (2019-2024) offre de nouvelles modalités de prise en charge et d'intervention. La création de plateformes de services comme la P-PIT (Plateforme, Parcours, Inclusion et Territoire) rompt avec la logique de places en établissement. Elle promeut celle d'un accompagnement personnalisé, modulaire et évolutif partagé avec les familles, sur décision de la MDPH en vue d'une inclusion en milieu ordinaire

La P-PIT sud Seine et Marne regroupe trois IME et trois SESSAD, concerne des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle et des troubles du spectre autistique. 2021 verra le déploiement des organisations plateformes et des services.

Le DITEP Sud 77 se développe et concerne la prise en charge d'enfants et d'adolescents non déficients intellectuels présentant des troubles du comportement et de la conduite ou du spectre autistique.

Outre le déploiement des plateformes P-PIT et des dispositifs ITEP, les établissements sanitaires continuent leur ancrage territorial. Ils doivent repenser l'équilibre entre une hospitalisation de longue durée et les demandes d'hôpital de jour réclamées par les familles et les médecins pour resserrer les liens avec les fratries. Certaines hospitalisations, certaines admissions en internat apparaissent comme des moments de répit lorsque des perturbations familiales et sociales nécessitent des mesures de protection et des ordonnances de placement.

Les directeurs des établissements sont toujours confrontés à deux difficultés majeures : le recrutement de certains spécialistes (médecin MPR, psychiatre, orthophoniste ou kiné) ; les difficultés d'orientation vers des structures spécialisées pour adolescents et jeunes adultes qui engendrent le recours à l'amendement Creton qui n'est guère la solution. Par ailleurs, le vieillissement des adultes accompagnés (FAM, ESAT ou foyers) et de leurs familles ouvre de nouvelles problématiques pour les travailleurs handicapés.

Il me revient de remercier tous les donateurs privés et institutionnels qui par leurs dons, leurs legs et leurs actions soutiennent les projets de la Fondation Ellen Poidatz et contribuent à la qualité de vie de tous, enfants et adultes accueillis et leur famille, personnels de la Fondation Ellen Poidatz.

René Bobet
Président de la Fondation Ellen Poidatz

René BOBET

- 1985 : Docteur en psychologie. Thèse sur les troubles psychologiques des enfants et adolescents épileptiques. Recherches sur la qualité de vie des enfants épileptiques, diabétiques et sur les parents d'enfants autistes.
- 1991-2008 : Maître de Conférences en psychopathologie (enfant et adolescent), Institut de Psychologie, Université Paris Descartes. Directeur adjoint de l'Institut 1998-2001.
- Professeur émérite de l'École de Psychologues Praticiens, Paris.
- Adjoint au maire de Saint-Fargeau-Ponthierry de 1995 à 2014. Délégations : finances, santé publique, handicaps, développement économique.
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ellen Poidatz depuis 2008 comme représentant de la municipalité.
- Président de la Fondation depuis le 20 janvier 2015.

GOUVERNANCE

Depuis 2015, le Conseil d'Administration réserve au cours de chacune de ses séances un temps pour l'intervention d'un salarié sur le sujet dont il est spécialiste et qui intéresse les Administrateurs.

René Bobet
Président

Françoise Gutel
Vice-Présidente

Eric Ponsonnet
Trésorier

Marie-France Cadot
Secrétaire

Michel Guillaumat

Jeanne-Charlotte Carlier

Chantal Kalifa

Brigitte Michalon

Jacques Nicolaï

Benoît Poidatz

Didier Tourneroche

Michel Veux

MISSION ET VALEURS

À 34 ans, celle qui fut la « petite fille paralysée remise sur ses jambes par un chirurgien orthopédiste allemand » décida de créer en France un établissement de rééducation de la poliomyélite où l'enfant pourrait, en même temps que le traitement, suivre un enseignement scolaire.

La colonie de Saint-Fargeau était née. Elle deviendra plus tard la Fondation Ellen Poidatz. La vision et les valeurs d'Ellen Poidatz servent de socle aux actions de la Fondation portant son nom.

Excellence

Toujours rechercher l'excellence dans les missions de soins et d'éducation.

Accueil

Préserver à tout moment une atmosphère chaleureuse dans l'institution.

Respect des personnes

accueillies et des salariés.

Anticipation

Positionnement de la Fondation dans les évolutions notamment de son environnement, qu'il soit médical, administratif, législatif.

Innovation

Inventivité dans les méthodes de traitement, des premiers appareils de mécanothérapie imaginés à la colonie, à l'unité d'analyse du mouvement et d'autres projets à venir.

Écoute des usagers

Dans la prise en compte de leurs besoins ou souhaits au quotidien et dans leurs remarques et propositions, qu'elles soient formulées en termes d'amélioration ou en termes de réclamation.

Éthique

Rien ne doit échapper au questionnement éthique dans les relations avec les usagers, leur famille ou le personnel. Notre éthique se définit par notre capacité à nous réinterroger et à réévaluer nos pratiques et nos positionnements.

Respect de l'environnement

Démarche exprimée en termes de qualité de vie proche de la nature, d'économie des moyens et donc de respect des ressources.

Engagement

Volonté de faire évoluer l'œuvre.

Une mission de soins et d'éducation

Pour réaliser cette mission, la Fondation crée et gère des établissements et services dans le respect de ses valeurs. Reconnue d'utilité publique depuis 1922, la Fondation gère des structures sanitaires et médico-sociales en Seine-et-Marne principalement, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val d'Oise.

La volonté permanente de l'ensemble des professionnels de la Fondation est de tout mettre en œuvre pour que la prise en charge de la personne accueillie et les accompagnements se déroulent dans un environnement d'excellence, de confort et de sécurité.

La mission de la Fondation Ellen Poidatz consiste à fournir les réponses de soins ainsi que d'éducation et/ou de formation à toute personne de tout âge atteint de déficience fonctionnelle (motrice, sensorielle, intellectuelle, cognitive), temporaire ou définitive avec ou sans troubles associés, et dans le même temps de répondre aux enjeux sanitaires et médico-sociaux aussi bien dans leur problématique actuelle que dans leurs développements à venir.

Sa vocation est définie dans les statuts rénovés : « **accueillir, soigner, scolariser, accompagner et dispenser une formation à des enfants, adolescents, adultes, atteints de déficiences fonctionnelles** ».

Cette définition de la vocation ne diffère de l'originale que par l'extension de son champ aux adultes, même si, dans ses premières années de fonctionnement, la colonie de Saint-Fargeau avait déjà accueilli des adultes.

La Fondation Ellen Poidatz recherche l'optimisation de l'autonomie de chacun en vue d'une sortie de l'institution la plus rapide possible.

Elle a une démarche permanente d'adaptation aux conditions environnementales et aux demandes et capacités des usagers, en gardant comme préoccupation essentielle de ne pas détacher l'enfant ou l'adolescent du système éducatif quel que soit son handicap.

En accord avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, le consentement de la personne, enfant, adolescent ou adulte, par rapport aux soins et aux traitements qui lui sont nécessaires, doit être recherché dans toute la mesure du possible. A défaut de consentement, il conviendra de s'assurer que toute l'information a bien été donnée et comprise.

Ellen POIDATZ 1885-1949

Depuis près de 100 ans, la Fondation Ellen Poidatz propose à des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience motrice, temporaire ou définitive, avec ou sans troubles associés, une prise en charge globale, conduite par des professionnels de haute compétence, basée sur un projet individualisé avec rééducation et réadaptation fonctionnelles et scolarité associées.

STRUCTURES ET SERVICES

Pôle sanitaire

CRF ELLEN POIDATZ

L'année 2019 avait été marquée par une relance et une diversification de l'activité sous l'impulsion fédératrice de la préparation de la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) conclue par une notification de niveau A, ainsi que par l'arrivée d'un nouveau médecin MPR (médecine physique et de réadaptation) à temps plein.

Dès le premier trimestre 2020, la survenue de la pandémie de Covid-19, conduisant à deux confinements, à la suspension des programmations chirurgicales et à l'isolement des personnes contaminées ou contact de malades, a totalement modifié la dynamique de cet élan.

Pour autant, l'activité globale a pu être maintenue même si on constate une sensible baisse.

Le nombre de patients pris en charge a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, tout en restant plus élevé que les six premières années de la décennie.

Parmi les 716 patients admis en 2020, on constate une baisse plus conséquente des patients en ambulatoire du fait de la fermeture de l'hôpital de jour pendant la première période de confinement du 16 mars au 10 mai.

Les deux tiers des patients se comptent cependant toujours en hospitalisation de jour, du fait d'une rotation naturellement importante par rapport à l'hospitalisation complète, même si le nombre de places est bien moindre (5) que le nombre de lits (60).

Si le nombre de patients a peu évolué, le nombre total de journées a en revanche diminué de 10,5%, avec 12 311 journées d'hospitalisation complète contre 13 820 en 2019, et 2 290 journées d'hospitalisation de jour contre 2 536 en 2019.

Ces 246 journées de moins en ambulatoire correspondent mathématiquement aux 37 jours de fermeture de l'hôpital de jour au printemps 2020.

La diminution de l'activité en hospitalisation complète s'explique de la même manière par le premier confinement pendant lequel seulement une trentaine d'enfants est restée hospitalisée compte tenu de la balance bénéfice-risque qui aurait penché en leur défaveur, contrairement à tous ceux qui ont regagné leur domicile prématurément.

A cela s'ajoute un taux d'annulation des admissions impactées par la suspension des interventions chirurgicales programmées dans les deux hôpitaux adresseurs majeurs du CRF Ellen Poidatz : l'hôpital Necker-Enfants-Malades et l'hôpital Armand-Trousseau.

Un quart des 403 demandes d'admission reçues a été annulé ou reporté pour déprogrammation chirurgicale. Les refus d'admission à l'initiative du CRF Ellen Poidatz ont très légèrement augmenté pour atteindre 6,4 % des demandes

En termes de nombre de séjours, l'équilibre entre les unités d'hospitalisation a légèrement changé par rapport à l'année précédente.

Toujours dans la même proportion dominante, l'unité adolescente nommée « Les Fantastiques » représente 53% des hospitalisations complètes avec 236 séjours.

En revanche, la proportion des séjours dans l'unité des enfants dite des « Aventuriers » a baissé de 3 % avec 171 séjours, soit 39 % des séjours en hospitalisation complète, quand l'unité des jeunes enfants de 18 mois à 6 ans, dite des « Lutins », représente 8% du nombre total de séjours (35 au lieu de 28 en 2019), ce qui reste corrélé avec le nombre de lits dédiés mais dénote d'une activité en flux tendu dans ce petit service

L'analyse approfondie de l'activité service par service démontre que l'enjeu des années à venir est bien d'accomplir la transformation et la modernisation du CRF Ellen Poidatz dans un contexte socio-économique complexe, et de mettre ainsi en œuvre :

- une plus grande reconnaissance du patient et de sa famille comme acteur de sa prise en charge,
- le développement de l'ambulatoire,
- la globalité attendue de la prise en charge médicale et rééducative,
- l'adaptation des parcours de soins aux patients polyhandicapés,
- la prise en compte de la précarité croissante des familles, exigence d'une scolarité pour tous…

C'est après avoir traversé cette crise sanitaire sans précédent que les équipes médicales et paramédicales se sont encore mobilisées pour bâtir le nouveau projet médical à cinq ans.

L'élaboration du nouveau projet medical

Le projet médical qui gouvernait le CRF Ellen Poidatz depuis 2016, date de la conclusion du CPOM encore en cours, est arrivé à son terme.

La direction a donc mobilisé, avec le concours d'un consultant extérieur garant de la méthodologie du travail de réflexion et d'élaboration, tous les médecins titulaires, un chirurgien consultant investi dans l'établissement, le pharmacien, les chefs de service, le directeur du pôle Recherche et Innovation de la Fondation et le responsable de la Qualité, pour que le nouveau projet médical soit le fruit d'un travail pluridisciplinaire.

La première étape a été d'évaluer le précédent projet médical. Toute l'équipe s'est accordée à souligner :

- l'insuffisance de son appropriation, tant par l'équipe médicale elle-même que par les chefs de service et, a fortiori, par les professionnels de terrain ;
- l'absence de mobilisation qu'il avait pu susciter en termes de travail d'équipe ;
- son manque de références relatives au contexte politique, économique, social, technologique, environnemental et réglementaire.

Sur la base de ce diagnostic doublé d'un questionnaire soumis aux professionnels, le travail commun d'élaboration a pu être entrepris par toute l'équipe médicale et paramédicale en deux séances d'une journée.

Quatre grandes orientations ont émergé de ces travaux :

- développer de nouvelles offres de soins et de rééducation en corrélation avec les nouvelles attentes des patients et de leur famille ;
- construire le parcours de chaque enfant dans une démarche globale de prise en charge ;
- capitaliser sur l'expertise acquise en rééducation
- valoriser la compétence du CRF Ellen Poidatz au sein d'un écosystème élargi et renforcé.

Les perspectives 2021

Les mesures prises pour relancer et diversifier l'activité devront encore être développées pour que le CRF Ellen Poidatz négocie avec succès le virage du secteur sanitaire selon le plan « Ma santé 2022 ».

La mise en œuvre du nouveau projet médical quinquennal sera l'opportunité de conduire le CRF à se transformer, tout en s'attachant à garder les spécificités qui assurent la notoriété de l'établissement depuis maintenant 100 ans.

L'élaboration du nouveau Projet d'Etablissement, qui s'inscrira dans ce Projet Médical ambitieux, sera l'acte politique majeur qui constituera la base d'un vaste programme d'adaptation et renforcera la mobilisation de toutes les équipes sur la qualité de vie du patient.

La négociation du nouveau CPOM Sanitaire sera l'étape-clé qui ouvrira le dialogue avec l'ARS pour un pilotage concerté des transformations majeures attendues et la déclinaison des moyens correspondants attribués au CRF Ellen Poidatz.

CRMTP DE LA PANOUSE-DEBRÉ

L'année 2020 aura bouleversé les organisations, mis en pause les projets. Cette année aura aussi permis à chacun de développer sa capacité d'adaptation, de réinterroger sa pratique, d'innover.

L'activité du CRMTP a été marquée par le confinement de mars à mai avec une fermeture quasi-totale de l'hôpital de jour. S'agissant de l'activité principale du Centre, l'impact fut important tant pour

les enfants accueillis que pour les équipes.

Les équipes de soins présentes sur site par alternance ont su rassurer les enfants présents en hospitalisation complète, leur apporter le soin nécessaire aussi bien physique que psychologique pour passer cette période inédite, hors de leur foyer. Le lien a pu être maintenu par les équipes avec les familles et enfants restés à domicile.

La solidarité au sein de la Fondation s'est par ailleurs illustrée par l'intervention de professionnels du CRMTP en renfort sur un autre site.

L'activité du deuxième semestre, si elle a permis le retour de l'ensemble des patients, a toutefois été marquée par des réorganisations internes au dernier trimestre pour limiter les risques de propagation du virus au sein de l'établissement. Au cours de l'année 2020, aucun patient ni professionnel n'a été infecté au sein du CRMTP.

Un déclin constant de l'hospitalisation complète

Si l'épidémie a entraîné la fermeture de l'hôpital de jour, elle n'a pas pour autant ralenti la poursuite de la baisse d'activité de l'hospitalisation complète.

L'activité du 2ème semestre a été particulièrement faible, malgré une reprise d'activité espérée après un premier semestre au ralenti. L'écart de journées entre les deux modes d'hospitalisation a ainsi continué à s'accentuer.

Pour officialiser cette réalité de diminution des demandes d'hospitalisation complète, l'établissement a sollicité une nouvelle demande de transformation de lits en places (à hauteur de trois) auprès de l'ARS, la répartition étant désormais de 17 lits et 28 places.

On constate en 2020 une baisse de 15% par rapport à l'activité prévisionnelle, liée à la fermeture de l'hôpital de jour mais également à une activité basse en hospitalisation complète.

L'activité

L'activité pédiatrique présente classiquement un taux d'occupation inférieur à l'activité adulte du fait permissions de week-end qui sont favorisées dès que l'état médical de l'enfant le permet et des périodes d'interruptions de séjour plus nombreuses.

Etant donné les modalités de calcul de l'activité théorique sur 365 jours pour la section d'hospitalisation de jour, l'établissement a pris en charge en moyenne 37 enfants par jour en 2020 (en décomptant la période de fermeture totale du 16 mars au 11 mai). L'hospitalisation complète a quant à elle accueilli en moyenne 7 enfants par jour en 2020.

L'objectif d'activité 2020 a été porté à 76% de taux d'occupation soit 12 500 journées ventilées en :

- 3 789 journées d'hospitalisation complète
- 8 711 venues en hospitalisation de jour

L'objectif était d'atteindre un taux d'activité réaliste de 61% en hospitalisation complète et un taux plus ou moins compensatoire de 88% pour l'hospitalisation de jour (sur la base de 17 lits en hospitalisation complète et 28 places en hospitalisation de jour). Nous avons réalisé, en 2020, 38% de l'activité en hospitalisation complète et 86 % en hospitalisation de jour.

En matiere de ressources humaines,

L'année aura été marquée par de nombreux recrutements en CDI (16) touchant les différents secteurs et notamment l'équipe médicale et de direction qui ont été remaniées en quasi-totalité (départs en retraite, démissions).

La continuité reste assurée à travers le médecin coordonnateur et les cadres de soins présents depuis plusieurs années. Le recrutement de 3 nouveaux médecins a été l'opportunité de revoir le fonctionnement de la prise en charge médicale pour l'adapter aux besoins des enfants hospitalisés.

On notera par ailleurs que l'année 2020 a été marquée par le versement de l'indemnité Ségur, faisant suite à la crise sanitaire. Tous les salariés de l'établissement (hors médecins) auront touché un complément de salaire de 238 euros bruts à partir de décembre 2020.

Résultat de gestion

Le résultat de gestion a présenté un excédent aux origines multifactorielles :

- Des produits de l'activité hospitalière hors DAF (Dotation Annuelle de Financement) supérieurs de 310K€ par rapport au budget, en provenance majoritaire de l'activité en hospitalisation de jour.
- Une maitrise des dépenses médicales (liée à une baisse d'activité) ainsi que de celles des dépenses hôtelières et générales.

La contraction des excédents de recettes et des économies réalisées permettent de constituer des ressources pour nourrir de nouveaux projets de rénovation de bâtiments, sexagénaires pour la plupart d'entre eux.

S'agissant des investissements courants, ils ont porté en particulier sur des travaux d'entretien du bâti (rampe extérieure), d'optimisation des outils informatiques (nouveaux logiciels de gestion administrative, PMSI) et d'amélioration de l'accueil des enfants (aménagement d'un patio, création d'une fresque à visée distractive en salle de plâtre).

Axes de travail 2021

Du fait de la baisse des demandes d'admissions en hospitalisation complète, il apparait essentiel d'améliorer la communication autour de l'offre de soins du CRMTP auprès des partenaires hospitaliers pour identifier les besoins d'hospitalisation complète sur cette tranche d'âge des 0-6 ans et affiner le projet médical.

Une recherche de services complémentaires se poursuit avec l'équipe médicale et notamment :

- L'admission de patients en séjour de répit, correspondant à une forte demande des services sociaux, en priorisant les anciens patients et selon des critères parfaitement définis et connus, reposant avant tout sur les compétences disponibles.
- La proposition de séjours interstices circonscrits entre le sanitaire et le médico-social, en lien avec les établissements d'aval accueillant les patients sortant du CRMTP et ne disposant pas de milieu d'accueil socio-familial (week-end et vacances scolaires).
- Par la stimulation de l'admission des enfants admis suite à de la maltraitance, cause ou conséquence du handicap.

Ces séjours ne doivent pas constituer une entrave dans l'admission provenant de la filière hospitalière pédiatrique mais s'inscrivent dans la notion de parcours continu de santé.

Pour renforcer l'activité au titre de l'hospitalisation de jour dans ce contexte évolutif, plusieurs axes de développement restent d'actualité :

- Développer l'activité d'évaluation et de bilan dans trois domaines :
  - Bilan de motricité pour suivi en médecine physique et de réadaptation avec en prestations associées des prescriptions d'appareillage, de toxine et de plâtre d'élongation, incluant les kinésithérapeutes
  - Bilan des niveaux d'évolution motrice avec en prestations associées de la motricité globale et spontanée, de la coordination du mouvement, de l'interaction avec l'environnement de l'enfant, incluant les psychomotriciennes
  - Bilan d'autonomie suivis de la mise en place d'aides techniques au déplacement ou à domicile, incluant l'ergothérapeute.
- Poursuivre les consultations en MPR auprès du secteur médico-social dépourvu de médecin en vue d'effectuer du dépistage, propres à développer un séjour initial d'hospitalisation ou des séjours courts « parenthèses » pour une période de rééducation intensive.
- Elargir l'offre de soins de rééducation précoce du tout-petit, en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'image et du son par réalité virtuelle immersive corps complet, exploitées par les kinésithérapeutes et psychomotriciens
- Inscrire U-Move dans la panoplie des outils de diagnostic et d'évaluation.
- Mettre en place des « stages alimentaires » destinés à traiter les troubles de dysoralité, trouvant leur origine dans des troubles de neuro-développement, de séquelles de prématurité, de malformations en y associant les parents lors de repas thérapeutiques en pluridisciplinarité.

Une modification du modèle de financement à l'horizon 2022

Le nouveau modèle de financement des activités SSR est annoncé pour le 1er janvier 2022. La part de l'activité dans ce modèle représente aujourd'hui 10%. Le paiement au séjour représentera 50% des recettes des établissements.

Ceci nécessite donc une vigilance accrue en matière de qualité et exhaustivité du codage programme de médicalisation des systèmes d'information. Une analyse des besoins en la matière est ainsi prévue en 2021 pour se préparer à cette évolution.

Enfin, une attention doit être maintenue quant aux indicateurs qualité de l'IFAQ desquels dépendent le versement d'une partie de la dotation.

Les objectifs du projets HOP'EN

Le CRMTP s'est engagé dans le projet HOP'EN (Hôpital numérique ouvert sur son environnement) depuis 2019.

Les projets suivants, amorcés fin 2020, se poursuivront en 2021 :

- mise en place du Dossier Médical Partagé (DMP),
- de la messagerie sécurisée de données de santé,
- de la sécurisation du Système d'Information après analyse des risques de vulnérabilité.

Une version majeure du logiciel Osiris (Dossier Personnel Informatisé, DPI) permettra de développer les fonctionnalités (plan de soins, agenda du patient).

A travers ces nouveaux outils, l'objectif est de sécuriser mais également d'optimiser le déroulement des différentes étapes du parcours du patient.

STRUCTURES ET SERVICES

Pôle Médico-social

Les équipes des ESMS ont su se mobiliser sur de nouvelles prestations et s'adapter au contexte sanitaire : innovations en matière de pratiques y compris au-delà des champs d'activité habituel des professionnels : interventions inter-établissements, inter services, ainsi que pendant des périodes inhabituelles (périodes de fermetures des week-end et vacances, 24/24H etc., ...). La crise sanitaire a permis de développer une activité « hors les murs » : visites à domicile, RDV en visio, blogs, liens via les réseaux sociaux, web TV, etc. …

C'est ainsi qu'en 2020, la quasi-totalité des ESMS du périmètre du CPOM de la Fondation Ellen Poidatz ont atteint voire dépassé leurs objectifs d'activité contractualisés en fin d'année 2019.

Les établissements du territoire de la plateforme P-PIT ont réalisé une activité de 90,58% et le DITEP 71,53%. Les autres services (SESSAD Passerose et Capucins) 105,35%, les CAMSP (77 et 93) ont pu produire 9 171 actes à l'année.

Nous avons également déployé des prestations adaptées au contexte sanitaire :

- Augmentation des places d'accueil de loisirs Toboggan,
- Création de séjours apprenants inclusifs,
- Organisation de séjours de répits 24/24 dont certains ont couvert des weekends.

Une moyenne d'activité des IEM, ESAT, IME Villers, EAM et EANM est légèrement inférieure aux attendus 86,67 % du fait d'un problème d'activité important d'un de nos ESAT (58% de l'activité théorique). Cette activité insuffisante concerne l'ESAT APM qui, en fin d'année 2019, a vu des travailleurs quitter leur exercice professionnel (réorientations, retraites, etc.) et ces départs n'ont pas pu être compensés par des admissions du fait de la crise sanitaire.

Les autres établissements de ce groupe ont eu une activité à la hauteur des exigences du CPOM et pour certains au-delà :

- Le foyer Les Charmilles a dû proposer un accompagnement au-delà de ses missions initiales : accompagnement 24/24 y compris le weekend, sans que cela ait été valorisé dans les statistiques d'activité.
- Le CAFS 95, dont l'activité ne décompte que les nuits en famille d'accueil, a quant à lui présenté un taux d'activité de 47,24%. Or les familles ont du prendre en charge 24h/24 les enfants pendant la période du premier confinement. Cette activité (accueil en famille spécialisée) est très difficilement développable du fait des problèmatiques majeures de recrutement de cette catégorie de professionnels.

L'activité d'accompagnement du milieu ordinaire et spécialisé de l'équipe technique n'étant pas décomptée, nous cherchons, avec la DT ARS 95, à repositionner l'activité essentielle de ce service au regard des besoins de ce territoire.

LES PRINCIPAUX POINTS SAILLANTS DU CPOM 2020-2024 ET LES RÉALISATIONS 2020

Le périmètre du CPOM de la Fondation Ellen Poidatz concerne ses 18 établissements, centres et services médico sociaux de Seine et Marne, de Seine Saint Denis et du Val d'Oise.

Ce contrat signé en 2019 a projeté nos organisations et nos équipes dès cette année dans des logiques,

objectifs et fonctionnements visant une amélioration :

- des réponses accompagnées,
- de l'inclusion et notamment l'insertion en milieu ordinaire, scolaire et professionnelle,
- de l'accès aux soins,
- de la prise en compte du vieillissement des personnes,
- de la recherche et l'innovation au service des publics accompagnés.

Les travaux relatifs à la mesure de l'activité ont été conduits durant toute l'année 2020 par deux de nos SESSAD et la conclusion de ceux-ci présentés lors de réunions départementales et régionales. Nous sommes à ce jour engagés dans le processus avec la CNSA.

Le **Dispositif ITEP Horizon** s'est mis en place pour une grande partie de ses modalités en 2020.

La diversification de l'offre a été engagée avec le déploiement de la modalité d'internat à domicile permettant, en ambulatoire, un accompagnement des familles sur les soirées et les matins.

L'élargissement des âges accueillis (0-20 ans), la reterritorialisation dans le sud 77 sont en cours avec les travaux de rénovation des bâtiments sur le site de Bourron-Marlotte engagés pour une ouverture en septembre 2021.

La montée en charge progressive des nouvelles places est effective et 2020 a donc été l'année de l'engagement de la transition vers un fonctionnement en dispositif.

Ce nouveau fonctionnement a permis de mettre en place :

- une nouvelle équipe (deux familles d'accueil restent à recruter),
- une fonction de coordination (partenariats et parcours) qui doit être retravaillée avec la fonction de Chef de service,
- la logique de fonctionnement en file active,
- l'accompagnement hors les murs,
- l'élaboration du projet d'établissement pour 2021.

Le DITEP pâtit cependant d'une dotation inexistante en moyens pédagogiques (pas de poste d'enseignants dédié pour 68 enfants). Cette situation doit d'être résolue afin de rendre plus équilibrée la nature des accompagnements.

La **Plateforme P-PIT** est quant à elle en cours de mise en place en 2020 (public DI-TSA sur un territoire de Melun Sénart à Fontainebleau regroupant 3 SESSAD et 3 IME et un CAFS) et attend son arrêté de création. Elle est dotée d'une extension de 4 places (alternative à l'IME) pour un total d'au moins 372 enfants de 0 à 20 ans accompagnés.

Trois de ses établissements ont d'ores et déjà vu leur autorisation évoluer. L'IME La Sittelle regroupe dorénavant l'ensemble des prestations du SESSAD Colibri et du CAFS L'IME Sittelle en les articulant ensemble au bénéfice d'une plus grande adaptation des parcours des enfants.

En 2020, ce sont donc les pratiques de l'ensemble des ESMS de la Fondation de ce territoire qui se sont peu à peu transformées en parcours modulaires et croisés au bénéfice des enfants, jeunes et familles.

Cette dynamique a notamment permis d'organiser pour l'été 2020 l'accueil de plus d'une centaine d'enfants en accueil de jour et de répit.

Ces établissements et services, et l'accueil de loisirs Toboggan ont porté ces prestations sur le territoire de la Plateforme P-PIT, en collaboration avec Familles Rurales pour la mise en place de « colonies apprenantes » mixant des enfants et jeunes en situation de handicap ou non.

Les accompagnements « hors les murs » expérimentés de façon contrainte pendant la crise sanitaire ont permis d'inscrire certains enfants et adolescents dans des parcours modulaires SESSAD/IME/ECOLE, par exemple. D'autres partenariats territoriaux et articulations IME/ESAT/CRP se sont engagés et visent des gains de chance pour les adolescents. Ceux-ci ont d'ores et déjà pu bénéficier de prestations d'orientation.

Pour autant, toutes les réformes organisationnelles prévues (file active unique d'admission, embauche des nouvelles équipes pour la mise en œuvre d'Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS), d'Équipes Mobiles d'appui en Milieu Ordinaire (EMMO), alter IME, etc.) n'ont pas pu être mises en oeuvre.

La situation sanitaire doublée d'une configuration des ressources humaines particulière (nombreux départs en retraite de directeurs) n'a pas permis de s'appuyer sur les ressources suffisantes à une telle (r)évolution.

Les projets ont néanmoins muri et des mises en œuvre notables seront efficientes pour la rentrée 2021.

LES PROJETS INCLUSIFS ET INNOVANTS POUR LES ADULTES

En 2020, deux établissements ont mis en œuvre leurs projets d'extension.

- 4 places pour le Foyer d'Accueil de Coulommiers pour la mise en œuvre d'un projet expérimental d'accompagnement de la parentalité. L'accompagnement des parents et des enfants en partenariat avec les services du département (ASE, PMI) avec l'hôpital de Coulommiers (maternité, …) est efficient. Ce type de prestations correspond à des besoins réels (4 familles accompagnées depuis son ouverture). Une convention entre le foyer, l'ASE et la PMI est à l'étude des services du département pour signature. Un prochain COPIL en 2021 devra déterminer le statut visé pour cette structure à l'issue de cette période expérimentale.
- L'extension de 8 places pour un accompagnement alternatif au foyer d'hébergement en appartements en ville (Les Charmilles). La population de jeunes adultes et adultes accueillie aspire à une plus grande autonomie mais nécessite un suivi plus important que peuvent le proposer des services de type SAMSAH. Le foyer les Charmilles a donc mis en œuvre un projet spécifique et diversifie son offre d'accompagnement. Cette offre a été déployée en 2020.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES AGRÉMENTS

Les deux structures citées ci-dessus ont vu leur agrément modifié par le Conseil Départemental.

Par ailleurs, le CAFS Ellen Poidatz a accentué son ancrage territorial avec une offre plus large que celle aujourd'hui proposée et souhaite inscrire les missions de son équipe technique dans une mise à disposition de son expertise auprès du milieu ordinaire. Les acteurs locaux reconnaissant cette dernière et y sont favorables.

L'étude est engagée avec la DT 95 et les autres acteurs du territoire en ce sens (ASE, MDPH).

L'ACTIVITÉ

Projet CPOM	ECS	Prévisionnel	Réalisé
P-PIT	IME La Sittelle	24 642	22 718
	SESSAD Le Colibri		
	CAFS Sittelle		
	IME L'Envolée	17 388	18 654
	IME Le Reverdi	11 529	10 988
	SESSAD L'Eveil	4 536	4 543
	SESSAD L'Espar	4 536	4 387
DITEP	ITEP Horizon	2 016	2 495
	SESSAD Confluence	2 608	2 898
	SESSAD Les Ricochets	1 588	1 682

ECS	Prévisionnel	Réalisé
CAFS Ellen Poidatz	9 125	8 622
CAMSP Arc en Ciel	n/a	2 346
CAMSP Espoir 93	n/a	2 183
CAMSP Le Petit d'Hom	n/a	4 642
EAM Résidence Abri	14 783	14 740
ESAT APM	26 208	16 921
ESAT La Pyramide	17 338	17 114
FAC de Coulommiers	6 899	6 866
Foyer Les Charmilles	12 474	13 819
IEM Ellen Poidatz	11 718	10 906
IME de Villers	10 962	11 034
S3AS Clin d'Oeil 77	6 300	6 938
SESSAD Les Capucins	2 016	2 059
SESSAD Passerose	5 670	5 317
SSEFS Laurent Clerc	9 450	10 902

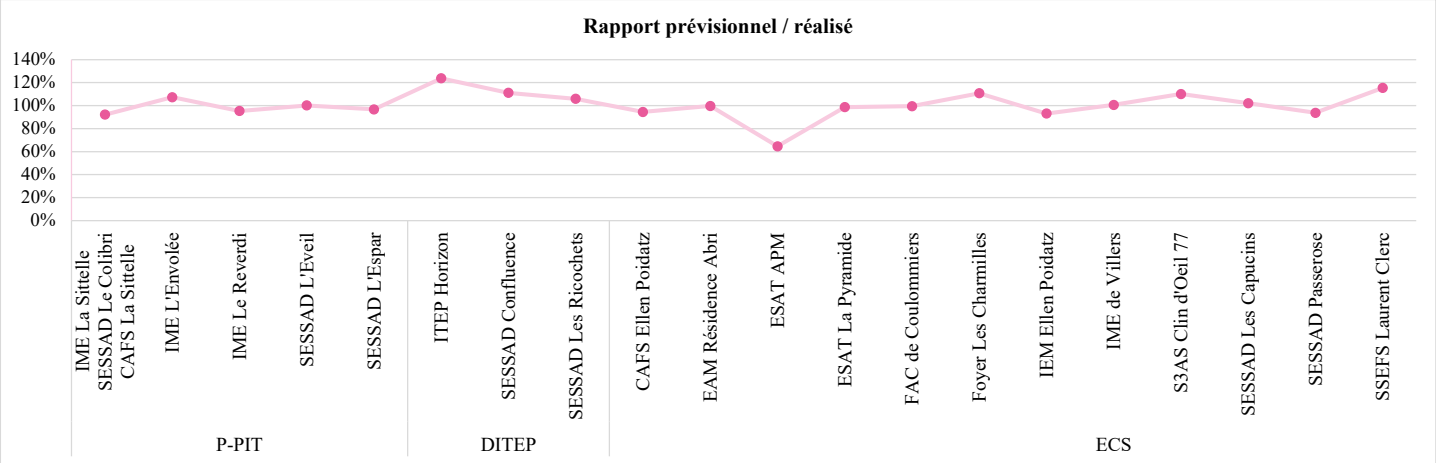

STRUCTURES ET SERVICES

Pôle Petite enfance

LA HALTE DES PETITS

L'exercice 2020 est évidemment particulier du fait de la crise sanitaire liée au COVID. Par ailleurs, depuis son ouverture cette structure n'a pas encore connu une année complète de fonctionnement (début de l'activité fin mars 2019).

L'année 2020 s'est, elle, caractérisée par une période de fermeture suivie d'une seconde période d'exercice à effectifs réduits. Nous ne pouvons donc pas rendre compte d'un fonctionnement en année complète. En effet, sur un nombre de jours prévu de 217, la Halte des Petits a finalement été ouverte 183 jours. Elle a donc réalisé 84,4 % de l'activité prévue. pour un taux d'occupation en heure réelle de 57,98 %.

L'effectif souvent diminué de l'équipe, du fait d'arrêts maladie liés ou non au COVID, a eu pour effet de donner à l'équipe le sentiment de travailler intensément. La Halte des Petits a dû faire face à une véritable problématique du fait d'une équipe souvent incomplète induisant un taux d'encadrement insuffisant.

La directrice a par ailleurs été amenée à intervenur auprès des familles pour les responsabiliser sur l'importance de respecter les contrats. En effet, l'assiduité des enfants a des conséquences financières certaines pour la structure. Ce point n'a pas été suivi d'effets à ce jour.

La directrice et la responsable, en lien avec la Coordinatrice Petite enfance de la ville, elle-aussi confrontée à la problématique, réfléchissent aux leviers possibles. Cependant, le fonctionnement intrinsèque des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et leur financement ne permettent pas de recrutement supplémentaire pour assurer le remplacement des absents, rendant impossible l'accueil d'enfants supplémentaires sur les créneaux les plus demandés par les familles. La demande des familles s'étend en effet sur une amplitude horaire plus restreinte (8h à 18h) que celle prévue par la CAF (7h30 à 18h30). Des heures sont donc « perdues » pour l'activité de la structure.

L'activité de l'année a également été surtout marquée par le différentiel entre les jours d'ouverture prévus et les jours d'ouverture effectifs.

Exercice	2019	2020
Enfants inscrits	48	45
Nombre d'enfants porteurs de handicap	4	8
Taux occupation HR (CAF 70%)	58,67%	57,98%
Taux occupation handicap	5,70%	7,90%
Coût horaire moyen/famille	1,27	1,32
Coût horaire net/ structure	6,86	6,75

Crise COVID et projets

La structure a été fermée du 13 mars 2020 au 11 mai 2020 et jusqu'au 14 mai pour les familles. Conformément aux directives nationales relayées par la Direction de la Protection Maternelle et Infantile (DPMI), seul un groupe de 10 enfants a pu être accueilli à la réouverture. Les professionnelles de la Halte des Petits ont été les seules salariées de la Fondation, avec quelques professionnelles de la Roulotte des Petits, à être

bénéficiaires du chômage partiel pendant cette période.

L'amplitude d'accueil des enfants a été réduit de 30 minutes le matin et 30 minutes le soir jusqu'au vacances d'été. Ainsi la Halte des Petits a ouvert de 8h à 18h pour permettre la désinfection quotidienne des locaux et jeux, et jouets…

La Halte des Petits a pu retrouver un effectif complet le 22 juin 2020. La mise en place et le rappel régulier des mesures barrières ainsi que le temps de nettoyage et désinfection a été porté ses fruits puisqu'aucune autre fermeture n'a été nécessaire et aucun cas de Covid n'a été dénombré.

Lors du 1er confinement, la responsable de la Halte des Petits, infirmière d'état diplômée et éducatrice de jeunes enfants de formation, a été réquisitionné pour renforcer l'équipe du FAM L'Abri pendant 1 mois. Une autre professionnelle volontaire y est intervenue pour une durée d'un mois et demi.

Dès le début du confinement, la brutalité de l'annonce et le besoin de garder le lien avec les familles s'est fait ressentir. Un site sécurisé de partage de photos a été créé permettant ainsi aux familles et aux professionnelles de publier des photos du quotidien pendant cette période sans précédent. Des envois de comptines chantées par les professionnelles, des défis grimaces, des dessins réalisés par les enfants ont permis à chacun de faire vivre ce lien. L'expérience ayant rencontré un franc succès, le site est toujours alimenté à la demande des familles. L'envoi d'un e-mail quotidien aux familles avec des propositions d'ateliers, de lecture a été également mis en place.

Des exemples de projets

La Halte des Petits a organisé une journée dédiée au détournement des objets du quotidien pour proposer aux enfants une journée riche en découverte et en imagination avec peu d'objet. Le projet est né de l'idée de 2 professionnelles voulant sensibiliser les enfants et indirectement les parents au non-gaspillage et au recyclage. Pendant plusieurs mois, l'ensemble de l'équipe a collecté des bouteilles en plastiques, cartons, bidons de lessive, vieilles chaussettes… Puis quelques petites mains agiles ont transformé certains de ces objets pour en fabriquer des voitures, des jumelles, etc. Le matin de cette journée, seuls les objets collectés, recyclés, nettoyés et sécurisés ont été installés et ont remplacé les jouets traditionnels. Les enfants ont investi immédiatement ces jouets d'un jour sans hésitation et mettant en route leur imagination fertile. Ainsi ils ont inventé une maison en carton, de faux produits à bulles de savon, ont fabriqué des gants avec de vieilles chaussettes, etc. Un vrai bonheur à observer pour les professionnelles. Les parents ne pouvant participer pour des raisons sanitaires, un e-mail accompagné de photos leur a été adressé afin de relater cette merveilleuse journée au pays de l'imagination.

Conjointement avec la Roulotte des Petits, des ateliers de lecture en lien avec la bibliothèque de la ville, des ateliers yoga/massage, des ateliers artistiques sur différents supports ont été organisés par les professionnelles dans le cadre l'appel à projet « l'Art des Sens » organisé par l'association ALISE. Des rencontres entre les enfants de la Roulotte et ceux de la Halte ont pu également avoir lieu ainsi que des ateliers culinaires avec les familles. La clôture du projet prévue en juin par une « nuit au musée » avec une exposition des œuvres réalisées par les enfants et une présentation du livre géant crée par l'équipe de la Roulotte des Petits autour d'un apéritif a été reportée à décembre puis annulée au grand regret des professionnelles qui ont porté ce projet avec les familles.

Les perspectives 2021

L'équipe de la Halte des Petits va poursuivre son travail sur la communication au sens large. L'axe principal va être la communication bienveillante auprès du jeune enfant (formation en cours).

Des petits temps de rencontres avec certaines familles en difficulté dans leur parentalité et qui auraient besoin d'un plus grand soutien sont également à l'étude.

La communication aux familles par le biais d'e-mails journaliers informatifs et de la plateforme Amalgram va perdurer.

La réécriture du projet pédagogique est prévue pour l'année 2021, les réunions d'équipe vont d'ailleurs être axées sur ce travail.

Des temps de rencontres avec la coordinatrice Petite enfance de la commune, la directrice des établissements d'accueil du jeune enfant et la responsable auront également lieu toutes les 5 semaines environ. Il s'agit d'un temps d'échanges de pratiques autour de la fonction managériale.

En juillet 2021, 15 enfants quitteront la structure pour l'école. Une liste d'attente importante va pouvoir permettre de compenser ces départs. Une commission

d'attribution des places en lien avec la coordinatrice Petite enfance sera mise en place afin d'éviter de proposer 2 places à une même famille sur 2 structures différentes.

Enfin, l'année se déroulera autour du thème de la biodiversité.

LA ROULOTTE DES PETITS

L'activité et le Covid

Bien que la Roulotte des Petits soit restée fermée du 16 mars au 1er septembre 2020, 42 enfants ont été inscrits sur 6,5 mois d'ouverture !

Le taux d'occupation en heures réelles est de 71,68% ce qui est satisfaisant au regard des 88 jours d'ouverture réalisés pour une prévision initiale, hors Covid, à 138 jours. Ces journées ont donc été bien remplies.

Le coût horaire net de la structure est en augmentation du fait de la longue période de fermeture, l'activité a été réalisée à hauteur de 64% du prévisionnel.

Exercice	2019	2020
Enfants inscrits	68	42
Nombre d'enfants porteurs de handicap	16	7
Taux occupation HR (CAF 70%)	79,88%	71,68%
Taux occupation handicap	7,76%	11,90%
Coût horaire moyen/famille	1,33	1,31
Coût horaire net/ structure	11,52	12,90

La Roulotte des Petits a été fermée dès le 16 mars 2020 et n'a pu réouvrir qu'à la rentrée le 31 août. Les professionnelles ont donc bénéficié du chômage partiel de mars à début juillet.

Chaque professionnelle a créé des fiches activités, des recettes, s'est filmée à raconter une histoire, à chanter une comptine, à « signer » un mot clé, à rédiger des articles sur des thèmes variés. Dès que possible des éléments en lien avec le Covid ont été envoyés sous forme adaptée aux tous petits. Ainsi à chaque envoi, l'e-mail contenait, une comptine, une idée d'activité ou une recette, un « signe ». La directrice via cet e-mail donnait des informations sur le contexte, prenait des nouvelles des enfants en proposant aux familles de leur répondre avec photos ou activités faites à la maison. Ce support virtuel a été très investi par les familles et l'équipe. Il a permis de maintenir un lien et de faire patienter l'équipe.

En septembre, la Roulotte des Petits a connu un grand brassage de ses effectifs car 11 enfants sont partis pour intégrer l'école maternelle, d'autres ont déménagé. 12 nouveaux enfants sont arrivés entre septembre et décembre.

Le nombre d'enfants bénéficiant de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ou d'un certificat médical a baissé par rapport à 2019, cependant les enfants ont été présents plus de jours et sur une plus grande amplitude horaire.

Les projets

Partenariats et articulation avec l'école, les CAMSP, etc. la Roulotte des Petits travaille en lien avec son environnement. Les projets menés cette année en quelques mots : création et utilisation d'une tente d'inspiration Snoezelen démontable et re-montable à loisirs, la boîte à poules pour viser le zéro déchet, la communication par le geste, etc.

Les perspectives 2021

La Roulotte a déjà de nouvelles demandes d'inscriptions en ce début d'année 2021 et notamment d'enfants bénéficiant de l'AEEH.

Un travail de réécriture du projet éducatif et pédagogique sera lancé dès février 2021 avec l'équipe. Un rétro planning est d'ores et déjà proposé, ainsi que les modalités d'organisation de ce projet. L'idée étant de pouvoir illustrer ce projet avec toutes les actions menées et de les valoriser.

Suite aux actions menées par l'équipe lors du confinement, le travail de lien et de soutien à la parentalité sera maintenu et développé.

Avec l'équipe de la Halte, l'équipe se forme à la Communication bienveillante, travaille « le trio parent/enfant/professionnel » et à l'organisation d'une journée pédagogique. Des projets initiés début 2020 devraient pouvoir voir le jour, se poursuivre et se développer comme le « café partagé » en lien avec la ville de Ponthierry, la Roulotte, la Halte, la CAF et le département dans le cadre d'un partenariat avec le P.A.T.

RESSOURCES HUMAINES

LA CONSTRUCTION D'UNE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES EN ADÉQUATION AVEC LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE LA FONDATION

La Direction des Ressources Humaines s'est constituée du regroupement au sein du siège de la Fondation des équipes respectives de chacune des entités qui ont fusionnées en 2019.

Elle est composée de cinq Assistantes Ressources Humaines, une Responsable Paie, une Responsable Ressources Humaines, sous la responsabilité d'une Directrice des Ressources Humaines.

En complément des professionnelles basées au siège, des référents paie ont été mis en place au sein des établissements, centres et services, afin d'assurer un meilleur échange d'informations (éléments variables, suivi des absences, …) dans le cadre de l'élaboration mensuelle des paies.

La pandémie a fortement impacté l'année 2020 et a contraint l'essentiel des salariés de la DRH à exercer leurs activités en « télétravail ». Cela a particulièrement été dommageable sur l'année de transition qu'a représenté 2020 pour la Fondation.

Alors que le traité de fusion a été signé en 2019 et que le premier semestre 2020 était consacré aux négociations visant à harmoniser le statut collectif des salariés, la Direction des Ressources Humaines a principalement assuré la gestion de la paie et n'a pas pu s'investir comme initialement prévu sur des projets transverses importants (audits RH au sein de l'ensemble des Etablissements, Centres et Services et notamment pour les structures pour lesquelles les salariés changeaient de convention collective ; harmonisation des documents, outils et procédures RH ; mise en place d'un parcours d'intégration des nouveaux salariés ; …).

UN DIALOGUE SOCIAL RÉNOVÉ

Après l'accord d'octobre 2019 de mise en place et de fonctionnement du Comité Social et Economique et les élections des représentants du personnel de décembre 2019, les trois Comités Sociaux et Economiques d'Etablissement (eu égard à l'étendue de l'implantation géographique des Etablissements, Centres et Services de la Fondation) et du Comité Social et Economique Central se sont effectivement mis en place à compter de début 2020.

Les modalités du dialogue social sur le nouveau périmètre de la Fondation se sont installées sur 2020, année de transition post-fusion lors de laquelle les négociations concernant l'harmonisation du statut collectif se sont tenues. La Direction des Ressources a accompagné la Direction générale dans ces négociations qui ont abouties le 29 juin 2020 à la signature d'un accord de performance collective, définissant les conditions d'application d'une convention collective unique pour l'ensemble des professionnels de la Fondation, le maintien des avantages acquis pour les salariés changeant de convention collective, harmonisant la durée annuelle du travail au sein de la Fondation.

Quatre établissements ont vu se prolonger, en raison de leurs particularités, leurs accords d'entreprise

spécifiques sur le temps de travail jusqu'à fin 2021.

Fin 2020, se sont ouvertes les premières négociations annuelles d'entreprise sur le nouveau périmètre des 29 établissements, centres et services de la Fondation.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, FONCTION SUPPORT AU SERVICE DES DIRECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS, CENTRES ET SERVICES

La Direction des Ressources Humaines a fortement été mobilisée suite à la signature de l'accord de performance collective. De fait, la mise en place effective d'un statut collectif harmonisé à compter du 1er septembre 2020 a nécessité une information individualisée pour chacun des collaborateurs.

Cette information était tout particulièrement importante pour les professionnels changeant de convention collective (transposition vers les coefficients de salaire conventionnels, calcul des différentiels de rémunérations liés notamment aux modalités différentes d'acquisition de l'ancienneté, droits acquis à certains congés, …) afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée.

Ces professionnels disposaient en effet d'un délai pour faire savoir s'ils refusaient l'application de l'accord de performance collective, ce qui avait pour conséquence automatique l'ouverture d'une procédure de sortie des effectifs.

Quarante-six personnes ont ainsi fait le choix de quitter la Fondation. La Direction des Ressources Humaines a accompagné les directions des établissements, centres et services dans les procédures de licenciement (et leur corollaire, les recrutements des nouveaux collaborateurs sur les postes vacants) qui se sont déroulées de fin 2020 à mi 2021.

La Direction des Ressources Humaines a pour missions d'apporter conseil, soutien et accompagnement auprès des directions des établissements, centres et services sur l'ensemble des dimensions RH (recrutement, administration du personnel, gestion des carrières, formation, …).

Cela se traduit notamment par la réalisation et le développement de processus, outils et procédures garantissant un parfait respect des obligations légales et règlementaires, favorisant un fonctionnement efficient des établissements, centres et services, sécurisant les pratiques professionnelles.

La base documentaire dématérialisée s'est enrichie en 2020 et continue à se consolider. Elle permet une centralisation au sein d'un outil unique et un accès facilité aux procédures en vigueur au sein de la Fondation, dans un objectif d'harmonisation.

Par ailleurs, durant toute l'année 2020, la Direction des Ressources Humaines a assuré une information régulière des directions des établissements, centres et services sur des évolutions règlementaires, le droit du travail, la formation professionnelle...

En matière de Formation, et de plan de développement des compétences, une nouvelle organisation a été mise en place avec un regroupement des établissements, centres et services par pôles d'activité, accompagné d'une répartition adaptée des budgets dédiés pour mieux répondre aux besoins de formation. Des référents formation ont par ailleurs été mis en place dans les établissements pour assurer le suivi du dispositif en lien avec la Direction des Ressources Humaines du siège.

Fin 2020, et suite à l'harmonisation du statut collectif au sein de la Fondation, la Direction des Ressources Humaines a été mobilisée par les travaux de regroupement des bases de paie en une base commune.

QUELQUES INFORMATIONS RH POUR 2020

La Fondation compte pour 2020 un effectif de 1 051 salariés, soit 982,28 ETP. Les 2 ESAT emploient 196,33 ETP travailleurs handicapés.

Les 29 établissements, centres et services de la Fondation ont recruté 81 personnes en CDI pour 138 départs.

95 actions de formation ont été organisées, dont 14 diplômantes, bénéficiant à 339 personnes pour l'équivalent de 42 412 heures de formation et une dépense globale en actions de formation de plus de 290 000 €.

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2021

L'année 2021 aura notamment pour objectif la poursuite de l'uniformisation de l'ensemble des processus RH et la consolidation du statut harmonisé des salariés

de la Fondation.

La nouvelle base unique de paie, en place à compter du 1er janvier 2021, sera analysée et testée, afin de la paramétrer de manière optimale.

Nécessitant l'agrégation et la compilation d'informations qui ne pouvaient se faire avant les travaux d'harmonisation menés sur 2020 et la création de la base unique de paie, il avait été convenu, par accord d'entreprise, la mise en place de la base de données économiques et sociales (BDES) pour fin 2021. L'année 2020 a été l'occasion de réunir les informations nécessaires à l'élaboration d'un bilan social commun à tous les établissements que regroupe la Fondation.

La BDES, support de préparation à la consultation annuelle du Comité Economique et social, sera opérationnelle pour la rentrée 2021.

D'autre part, les entretiens professionnels « bilan », faisant l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel des salariés tous les 6 ans, ont été réalisés tout au long de l'année 2020 et se poursuivront en 2021. Ils contribueront, en lien avec les formations envisagées, à l'initiation d'une démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences.

La livret d'accueil Fondation des nouveaux salariés sera repensé et une réflexion sera menée sur l'intégration du nouvel embauché. Il est envisagé la mise en place d'un parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs avec notamment la participation systématique à une journée d'accueil. L'objectif sera de promouvoir la culture d'entreprise de la Fondation Ellen Poidatz auprès de chaque nouvel embauché au travers de présentations sur l'histoire de la Fondation, les établissements, centres et services, qui la composent, sa structuration et son fonctionnement, la démarche qualité, la communication, les ressources humaines, …

Concernant les risques professionnels, une harmonisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) sera lancée, ainsi que la mise à jour des documents existants.

Plus globalement, il s'agira donc de continuer à faire évoluer la Direction des Ressources Humaines pour conforter son rôle d'appui et support aux établissements, centres et services de la Fondation, notamment sur les axes suivants :

- La définition et le développement d'une politique RH issue et en adéquation avec le projet institutionnel et les valeurs de la Fondation,
- La garantie de la stricte application de la règlementation sociale,
- La contribution active au recrutement des cadres des établissements, centres et services,
- L'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs,
- Le pilotage et l'animation du dialogue social,
- L'amélioration continue de la qualité de vie au travail,
- Le pilotage et le contrôle de la gestion administrative du personnel (paie, gestion des temps, contrats de travail, procédures disciplinaires, …)
- La mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (définition de la politique de formation, gestion des compétences et des carrières des collaborateurs, …).

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

L'année 2020 a été largement bouleversée, comme pour l'ensemble de notre société, par la crise sanitaire de la COVID-19. La Direction de la Stratégie et du Développement (DSD) y a apporté, avec l'ensemble des membres de la Direction Générale, sa contribution et le calendrier de déploiement des projets envisagés a été significativement impacté.

Le Projet Institutionnel a toutefois été finalisé début 2020 et a été diffusé et valorisé auprès de l'ensemble des salariés. Sa mise en œuvre en première année d'exercice a fait l'objet d'un point d'étape.

Le projet de la plateforme P-PIT sur le sud du 77, suspendu au 1er semestre de l'année, a été relancé dès le mois de septembre et a été doté d'un projet d'équipe mobile.

L'expérimentation sur la mesure de l'activité a pu, malgré le contexte sanitaire, être déployée sur 2 de nos ESMS.

Le travail de réseau, particulièrement dense en 2020 et orienté autour de la gestion de crise, a également permis de partager et valoriser plusieurs actions de nos Etablissements, Centres, et Services et de contribuer à l'adaptation ou l'évolution des politiques publiques dans nos secteurs d'activité.

ACCOMPAGNER LES ETABLISSEMENTS, CENTRES, ET SERVICES DANS LA GESTION DE CRISE

L'implication de la DSD dans les différents réseaux, et notamment au sein de la FEHAP via son mandat au sein de la Délégation Régionale (DR) et de la Commission Enfance Jeunesse nationale, a participé aux conférences de gestion de crise de l'ARS IDF, aux réunions de la DR coordonnant les remontées de terrain, et aux commissions médico-sociales de l'Uriopss, tout au long de l'année. La DSD a également participé à la quasi-totalité des conférences de gestion de crise de la Délégation Départementale de l'ARS 77.

Ces contributions ont permis de faire remonter les interrogations et difficultés du terrain et de faire des propositions d'aménagements ou de précision des recommandations émises pour la gestion de crise.

Une cellule de crise quotidienne, animée par la Direction Générale, a été mise en place au premier confinement, et une cellule de crise hebdomadaire, pilotée par la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques, la Direction des Centres, Etablissements et Services, et la DSD a été installée à compter du mois de septembre. Ces cellules de crise nous ont permis d'accompagner les Directions d'établissement dans l'adaptation de leurs organisations, des accompagnements et des soins, et des équipes dans ce cadre d'exercice si particulier. Les accompagnements ont par exemple porté sur :

- La mise en place et la rédaction des plans de continuité de l'activité et des plans de reprise d'activité,
- L'appropriation et la synthèse des recommandations émises,
- Les recensements et le partage de bonnes pratiques, et l'harmonisation des décisions d'organisation.

A partir du mois d'avril 2020, la DSD a participé aux groupes de travail mis en place par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

sur l'organisation des séjours de vacances-répit. Particulièrement concernés parce que porteur du dispositif Toboggan depuis plus de 10 ans, la Fondation a ainsi apporté son expertise et ses interrogations sur ces travaux, et s'est appuyée sur les recommandations émises pour porter dès le mois d'avril, puis au mois d'août et aux vacances de la Toussaint, des séjours de répit et des accueils de loisirs, avec ou sans hébergement, à destination des jeunes en situation de handicap en Seine-et-Marne.

La DSD a été associée aux travaux de l'EMCC, Fédération européenne de coaching, pour le déploiement de l'opération de coaching solidaire dans le secteur de la santé et des solidarités. Cette opération, diffusée en interne, visait à faire bénéficier de 4 séances de coaching offertes aux professionnels de nos secteurs d'activité, dans l'objectif de les accompagner et les aider à faire face au contexte sanitaire particulier dans l'exercice de leurs fonctions.

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INSTITUTIONNEL

Finalisé et diffusé au 1er semestre 2020, le Projet Institutionnel de la Fondation 2020 – 2024 repose sur 4 piliers, ensuite déclinés en 12 orientations.

Sa mise en œuvre, comme l'ensemble de nos activités, a été directement impactée par la nécessité de réorganiser les Etablissements, Centres et Services (ECS) sanitaires, médico-sociaux et établissements d'accueil du jeune enfant, en raison de la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an.

Plusieurs actions fortes ont néanmoins été mises en œuvre sur les 4 axes du projet.

Pilier Durabilité

Un plan de communication sur le Projet Institutionnel a été proposé et a commencé à être déployé. Un Projet Institutionnel relié a été remis en main propre à chaque salarié de la Fondation et est fourni à chaque nouvelle embauche, dans le dossier du nouveau salarié. Le plan de communication prévoit également, par exemple, une campagne d'affichage trimestrielle dans nos ECS, afin d'illustrer chaque orientation par une action déployée au sein de ces derniers, et un relai sur les réseaux sociaux. La 1ère affiche a été diffusée au second semestre 2020.

Tout au long de l'année 2020, les équipes de la Direction Générale et les directions des ECS ont travaillé de façon très étroite ensemble et avec nos financeurs pour garantir une gestion harmonisée, conforme aux recommandations et permettant le maintien des soins et des accompagnements autant que possible pour les personnes en situation de handicap : participation aux cellules de crise ARS, échanges réguliers avec le Conseil Départemental 77, coordination des travaux sur le maintien puis sur la reprise d'activité, cellules de crise hebdomadaires FEP, RETEX (retour d'expérience) initié dans la quasi-totalité des ECS et au sein de la Direction Générale afin de capitaliser sur les bonnes pratiques émergeant de la crise et d'améliorer les processus qui peuvent l'être, etc.

Afin de consolider l'organisation et la récente fusion, un audit de fonctionnement du service des Ressources Humaines au siège a été réalisé entre juillet et septembre 2020, dans un objectif d'efficience.

Dans la même optique, afin de renforcer la dynamique d'équipe au sein de la Direction Générale et l'articulation avec les directions des ECS, un coaching collectif du Comité de Direction a été décidé fin 2020 et mis en œuvre début 2021.

Pilier Agilité

En complément des travaux de transformation en Plateforme de services engagés sur le sud de la Seine-et-Marne (projet P-PIT), la Fondation s'est positionnée et a été retenue par l'Agence Régionale de Santé pour porter, sur le même territoire, une Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS). Celle-ci sera mise en place en 2021.

Pour accompagner ces transformations organisationnelles, la Direction Générale a engagé une réflexion autour de nouvelles fonctions de coordination : coordination de parcours, coordination de projets, coordination technique, administrative et logistique. Ces travaux doivent aboutir en 2021 à leur reconnaissance par la formalisation de fiche de poste accompagnant l'émergence de ces nouveaux métiers et par le biais d'une revalorisation salariale.

Au cours de l'année 2020, pour faire face aux besoins spécifiques de type répit émergeant du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs, la Fondation s'est également fortement investie dans le développement de solutions temporaires d'accompagnement, avec ou sans hébergement, pour répondre aux besoins des situations les plus complexes notamment. En complément du dispositif Toboggan, la Fondation a ainsi développé et gérer des dispositifs de répit sur

les périodes de congés d'avril, d'aout et de la Toussaint.

Des discussions ont été engagées avec la CAF 77 pour le développement d'un pôle ressources handicap en Seine-et-Marne. Organisé autour d'une équipe mobile intervenant sur tout le département, ce pôle ressources aura vocation d'intervenir auprès des familles d'enfants porteurs de handicap et auprès des acteurs du droit commun afin de les sensibiliser, de les accompagner et de les soutenir dans leur projet de vie et / ou d'orientation, dans une logique de subsidiarité avec les acteurs du territoire. La Fondation Ellen Poidatz soumettra son projet à la CAF et à l'ARS en 2021.

Pilier Bientraitance

Lors des confinements successifs, les équipes des ECS ont apporté une vigilance particulière à l'adaptation des soins et des accompagnements aux besoins et aux attentes des familles et des personnes accueillies. Chacun a veillé à ce que les souhaits de tous et éventuellement leurs craintes soient respectées et écoutées, tout autant que leurs besoins de soutien, notamment dans le développement des solutions de répit présentées plus haut.

Depuis 2018, la Fondation s'est engagée aux côtés de Nexem en tant que promoteur de la fonction d'Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV) notamment au sein de ses plateformes de services. Les relations avec Nexem se sont poursuivies en 2020, afin de les soutenir dans le développement d'une formation certifiante en Ile-de-France afin de former nos premiers professionnels. Cette formation devrait voir le jour en 2021 au CNAM Paris.

Une réflexion sur l'intégration des nouveaux salariés a également été initiée. Elle aboutira à la structuration d'un dossier remis chaque personne nouvellement embauchée.

Enfin, les équipes du siège et des ECS ont adapté, à l'issue du premier confinement ou à l'occasion du renouvellement des budgets prévisionnels, leurs équipements de travail à distance à destination des équipes : équipement informatiques portables, téléphonie mobile, outils de visio, formations sur les logiciels et applications utiles etc.

Pilier Performance

La Direction Générale a candidaté et été retenue pour participer aux travaux de la HAS sur la refonte du protocole et du référentiel d'évaluation des ESMS au niveau national.

Un plan de formation 2020 a été mis en place en incitant à développer des formations croisées et mutualisées entre les équipes des CES.

Le recrutement d'une Attaché de Recherche Clinique (ARC) médico-sociale a été relancé en 2020 suite à la vacance du poste intervenu courant 2020. Ce poste va renforcer l'équipe du Pôle R&I en complément du poste d'ARC Sanitaire actuellement en poste afin de développer progressivement des actions de recherche dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Le projet CPLAY visant à développer et à évaluer l'intérêt clinique de jeux et jouets tangibles et manipulables associant capteurs, intelligence artificielle et jeux sérieux pour stimuler l'intégration cognitive et motrice des membres supérieurs des enfants avec paralysie cérébrale a été financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ce projet va impliquer les professionnels de l'IEM Ellen Poidatz.

Enfin, la Fondation a fait partie des 10 lauréats retenus suite à l'AAP Structures 3.0 de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) dont l'ambition est de financer l'expérimentation de solutions numériques innovantes dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le développement du projet Hol'Autisme au sein de 3 de nos ESMS est donc lancé dans l'objectif d'améliorer l'inclusion des enfants présentant des troubles du spectre autistique grâce à des jeux ludo-éducatifs immersifs.

CONDUIRE ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TRANSFORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

La Plateforme - Parcours Inclusion et Territoire (P-PIT)

La relance des travaux au second semestre 2020 a permis de valider la structure de la plateforme.

La P-PIT rassemble 3 IME et 3 SESSAD du Sud 77 dans l'objectif de développer une offre de services pour les jeunes de 0 à 20, présentant une déficience intellectuelle et / ou des troubles du spectre autistique, selon les principes suivants :

- inconditionnalité de l'accueil,
- coresponsabilité dans la proposition de solutions d'accompagnement adaptées à tous

les besoins,
- subsidiarité avec le renforcement de l'articulation avec tous les acteurs du parcours des personnes en situation de handicap sur le territoire,
- renforcement de la place des personnes accompagnées et développement de leur capacité d'agir,
- individualisation et personnalisation des accompagnements sur la base des attentes et besoins des jeunes et de leurs familles,
- diversification des prestations et développement de l'inclusion dans le milieu ordinaire.

La P-PIT fonctionnera à partir d'une liste d'attente et une file active unique. L'évaluation des besoins sera harmonisée entre les ESMS et coordonnée, et les prestations seront mises en œuvre sur les territoires, au plus près des lieux de vie des personnes accompagnées.

En plus des ressources des 6 ESMS concernés, la Fondation est porteuse de 2 projets d'équipe mobile sur le périmètre de la P-PIT :
- une Equipe Mobile d'appui au Milieu Ordinaire (EMMO), proposée et financée dans le cadre des AMI en 2018.
- une Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS), dont le fonctionnement est encadré par la circulaire du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap, et dont le projet a été déposé et approuvé par l'ARS en 2020.

Leur mise en œuvre débutera en 2021.

Le Pôle Ressource Handicap de Seine-et-Marne

Des échanges, qui conduiront la Fondation à soumettre un projet à la CAF 77 en 2021, ont eu lieu dès 2020 afin de positionner la Fondation comme porteuse du Pôle Ressources Handicap en Seine-et-Marne.

L'objectif de ces pôles est d'assurer, en premier lieu, une mission d'information et d'accompagnement des familles ayant un enfant en situation de handicap, dans leur recherche de solutions de modes d'accueil sur la période de la petite enfance, ou sur les temps péri et extrascolaires, de loisirs ou de vacances. D'autre part, les Pôles d'Appui et de Ressources assurent, auprès des lieux d'accueil du territoire, un appui technique et une expertise, de nature à les accompagner dans la préparation et la mise en œuvre de l'accueil effectif des enfants ou des jeunes en situation de handicap.

En complément de ces deux missions principales, les pôles d'appui et de ressources peuvent également mettre en œuvre d'autres actions, qu'il s'agisse :
- d'actions de sensibilisation sur le territoire (campagne d'information, mise à disposition de malles pédagogiques…) ;
- d'actions de formation à destination des organisateurs et/ou des équipes d'encadrement ;
- de promotion et de valorisation des initiatives et des actions réalisées sur le territoire ;
- d'analyse ou d'observation de la fréquentation des enfants en situation de handicap et de son évolution sur le territoire.

Les objectifs et principes guidant le déploiement au niveau national de ces pôles étant très proches des projets d'équipes mobiles portés par la Fondation dès 2018 via la P-PIT, il semble particulièrement opportun que la Fondation y contribue.

Expérimenter des indicateurs de mesure de l'activité adaptés à ces transformations

Dans la continuité de l'expérimentation soumise à l'ARS en 2019, la Fondation a poursuivi son engagement pour son déploiement dont les enjeux sont de :
- Permettre aux financeurs d'avoir une bonne lisibilité sur les prestations et services rendus par les ESMS dans le cadre de leur mission, et de justifier de l'allocation de la ressource attribuée au regard de la quantité et de la qualité des réponses apportées aux personnes en situation de handicap.
- Comparer ce qui est comparable. Dans la mesure où une modulation de la tarification est prévue au CPOM en cas de non atteinte de l'objectif d'activité, il est indispensable que les ESMS soient évalués sur une base commune et transparente.
- Favoriser les dynamiques de parcours et permettre de rendre compte du travail de personnalisation des accompagnements réalisés par les ESMS.
- Accompagner le changement au sein des établissements et services. De même que la logique de place cède la place à la logique de file active, la logique de prestation et de service rendu vient se substituer au nombre de journées réalisées. Pour aller plus loin, il est permis de penser que nous avons encore à travailler, dans certains cas, sur une évaluation des besoins et un recueil des attentes des personnes accompagnées plus fin afin de proposer également des réponses davantage personnalisées.

Cette expérimentation s'appuie sur les définitions des indicateurs suivants :

- **File active** : Elle est comprise au sens de la CNSA. Toute personne ayant bénéficié d'au moins un accompagnement dans l'année dès lors que l'admission est prononcée (corolaire : contrat de séjour ou document individuel de prise en charge signé) = personnes présentes au 31/12 + sorties dans l'année.
- **Seances individuelles / collectives :** La séance détermine le service rendu aux usagers, sans notion de durée, quel que soit le nombre de professionnels intervenant simultanément. Les séances sont comprises au sens du guide de la CNSA et correspondent à ce qu'il est communément admis d'appeler « acte » à ce jour.
- **Actes** : L'acte rend compte de l'activité d'un professionnel sans notion de durée et quel que soit le nombre de personnes accompagnées en même temps.
  - En présentiel (concourent au projet individuel en présence de l'usager ou de l'entourage). Dont acte de transcription en présence de l'enfant, quel que soit la fonction du professionnel qui le réalise (y compris donc personnel encadrant, AS, équipes techniques parfois etc.).
  - Hors présentiel (concourent au projet individuel mais hors usager ou entourage). Les actes identifiés : bilans écrits, synthèse et liée au projet individuel, temps cliniques, supervision, coordination des partenaires, transports (chauffeur ou personnel éducatif, individuel ou collectif, réalisé mais usager pas là, transport sans enfant, acte de transcription sans enfant)

Cette expérimentation a retenu l'attention de l'ANAP et pu faire l'objet d'une présentation lors d'une table ronde, le 29/01/2020, au cours de la journée dédiée au Dialogue de Gestion, thème au programme des Cercles de l'ANAP.

Dans le contexte de crise sanitaire particulier que nous avons traversé, 3 ESMS ont pu participer à l'expérimentation en 2020 :

- Pour l'EPMS de Chancepoix: intégration des indicateurs dans son DIU Airmes, détermination d'un volume prévisionnel d'actes et de séances sur un échantillon de 75 élèves, basé sur la structuration de son offre de service.
- Pour la Fondation Ellen Poidatz : Mise en place de fiche de recueil et de tableurs Excel dans 2 SESSAD sur le périmètre P-PIT (SESSAD L'Espar et SESSAD L'Eveil), comptabilisation et qualification du recueil de l'activité en typologie d'intervention, en actes et en séances, recueil de données consolidées sur l'année 2021 pour la centaine d'enfants et de jeunes suivis.

Leurs premiers retours ont permis de poser les constats suivants :

- L'absence de dossier informatisé de l'usager (DIU) adapté est un véritable frein au déploiement de la démarche. Dans les ESMS sans DIU, rien que la phase de compilation des données des professionnels et des emplois du temps des enfants prend 1 à 2 jours de travail par mois.
- La crise sanitaire traversée en 2020 a mis en exergue de façon encore plus importante l'adaptation dont les ESMS doivent faire preuve, et rendu des modalités de décompte de l'activité plus qualitatives et souples incontournables pour rendre compte de diverses modalités d'accompagnement déployées.
- Ces modalités de calcul de l'activité sont également un changement significatif dans l'organisation des ESMS, et pour les établissements plus particulièrement.
- Les 2 expériences de Chancepoix et de la Fondation Ellen Poidatz sont complémentaires :
  - Usage d'un DIU ou d'outils transitoire,
  - Vision de l'activité prévisionnelle ou des résultats consolidés,
  - Données exploitables par catégorie de prestations (SERAFIN) ou par typologie d'actes réalisés.

L'année 2021 sera déterminante pour nos ESMS, des travaux ayant été engagés par la CNSA afin de définir des normes de mesure de l'activité – et ainsi aller plus loin que le Guide mis en place en 2019, notamment pour les plateformes et dispositifs. La DSD y participera au titre de cette expérience.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET ASSURER LA REPRÉSENTATION DE LA FONDATION

Les mandats et représentations

La DSD a poursuivi en 2020 ses engagements auprès du réseau à travers divers mandats et représentations, et notamment :

- Aux côtés de la FEHAP :
  - Au sein de la Délégation Régionale en tant que membre élue, délégué départemental 77 et Déléguée Régionale adjointe en charge

du handicap.

- Au sein de la Commission Enfance Jeunesse de la FEHAP nationale en tant que membre nommé par la DR IDF.
- Pour la FEHAP IDF, en siégant, cette année encore, à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et au Comité Régional de l'Innovation en Santé (CRIS).

• Aux côtés de l'Uriopss :

- En participant à la Commission Médico-Sociale et au groupe de travail sur la mesure de l'activité.
- En tant que membre titulaire pour le collège des Gestionnaires d'établissements pour Personnes Handicapées au sein du Conseil Territorial de Santé (CTS) dans le 77 et élue au bureau.
- En tant que membre titulaire du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) dans le 77.

• Au sein d'Hand-AURA, en tant qu'administratrice et membre du bureau. Les travaux en 2020 ont notamment porté sur le déploiement des Communauté 360 et de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO).

LES INTERVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

En plus de la participation aux travaux de la DGCS sur l'organisation des séjours de vacances et répit en période de crise sanitaire et de l'intervention sur la mesure de l'activité lors des Cercles de l'ANAP, 2 autres interventions sont notables en 2020 :

• Sur sollicitation de la FEHAP, l'intervention de Stéphanie DEMARET, Directrice adjointe de nos 2 ESAT, sur leur expérience dans le cadre de l'étude de couts SERAFIN-PH lors de la journée du 14 janvier organisée sur la réforme de la tarification médico-sociale.

• Sur sollicitation de l'Uriopss, l'intervention de Claire PARDOEN, Directrice de la Stratégie et du Développement, sur la vision de la Fondation en termes d'inclusion et les projets portés (PPIT, équipes mobiles, Projet Institutionnel…) lors de la rencontre thématique sur la Société Inclusive le 29 janvier.

Enfin, par l'intermédiaire de la DSD, la Fondation s'est fortement exprimée sur les inégalités de traitement entre le secteur public et le secteur privé, et entre les professionnels d'établissements relevant de différentes Autorités de Contrôle et de Tarification, dans le cadre des primes COVID et des revalorisations salariales issues du Ségur de la santé :

• Une contribution au Flash Info de l'Uniopss N°42, publié le 19 mai 2020.

• Proposition d'un avis au Conseil Territorial de Santé le 5 novembre 2020. Cet avis, voté en CTS, a ensuite été transmis à la CRSA, au directeur Général, à la directrice de la Démocratie sanitaire, à la Direction de l'Offre de Soin et à la Direction de l'Autnomie de l'ARS Ile de France.

RECHERCHE & INNOVATION

Pôle Recherche et Innovation
ELLEN POIDATZ

L'activité du Pole Recherche et Innovation a été, comme pour tous, particulièrement impactée par le premier confinement. Les inclusions dans les protocoles de recherche ont été suspendues lors de cette période. En parallèle, la Direction Générale s'est organisée sur cette période en cellule de crise permanente. Lancé fin mars par le Pôle Recherche & Innovation dans l'objectif de partager les outils mis en place par les professionnels pendant la crise sanitaire, le forum interne Initiatives Covid-19 est un espace de partage accessible à tous les salariés de la Fondation. En l'espace de deux mois, plus de 120 initiatives ont été partagées par une trentaine de salariés.

L'ÉQUIPE DU PÔLE RECHERCHE ET INNOVATION

En décembre 2019, nous avons eu le plaisir de recruter Delphine Keppens sur le poste poste d'Attaché de Recherche Clinique Médico-social. Si les premiers mois ont permis d'initier des échanges très intéressants, la crise COVID et des divergences d'approches scientifiques ont conduit à la décision partagée d'arrêter la collaboration en juin.

Avec le soutien financier de la SESEP, nous avons renforcé l'équipe du Pôle R&I par le recrutement d'Elodie Hinnekens en 2019 au poste d'attaché de recherche clinique à mi-temps. En charge du suivi des projets sanitaires, elle s'est particulièrement impliquée en 2020 dans :

- La mise en place du stage de rééducation intensive Activ'Marche,
- L'initiation d'un grand projet RehabKids sur la reconnaissance d'activité et la stimulation motrice précoce pour les enfants à risques neuro-développementaux.
- La rédaction d'un protocole en vue d'un dépôt de dossier au Comité de Protection des Personnes pour évaluer les bénéfices urodynamiques de la stimulation transcutanée du nerf tibial postérieur dans les troubles vésicaux chez l'enfant atteint de paralysie cérébrale.

RÉSEAU COLLABORATIF

Réseau associatif et assimilé

En 2020 nos implications dans le CA et le Bureau de la SESEP se sont maintenus. Les liens avec l'Institut Motricité Cérébrale ont également été consolidés avec notamment la nomination de M. Desailly au poste de Président de son Conseil Scientifique et Pédagogique.

Nous avons également été sollicité pour participer au grand jury de la Fondation Saint-Pierre.

Enfin, des échanges se sont développés avec le nouvellement créé Institut Universitaire de Kinésithérapie de Fontainebleau pour travailler sur les possibilités d'accueil de stagiaires et de collaboration scientifiques et pédagogiques.

Réseau scientifique et clinique

A la faveur du projet CPLAY nous avons développé de nouvelles collaborations avec le CEA, l'Université Paris 8, la Fondation Hopale, et Dynseo.

La collaboration l'Université Gustave Eiffel et l'Université Claude Bernard Lyon 1 autour du projet Dyna-CP se poursuit.

La participation de l'UNAM à la FEDEV de l'Université Paris-Saclay se poursuit par des collaborations avec 4 laboratoires de la FEDEV autour de 2 projets différents :

- Simulation prédictive de la Marche et du bénéfice fonctionnel Post-Chirurgical dans la Paralysie Cérébrale (Sim-PC2) avec l'Université d'Evry
- Retours sensoriels multimodaux en réalité mixte pour la rééducation à la marche post-chirurgie chez des enfants atteints de paralysie cérébrale (Arrow-CP) avec l'Université d'Evry

Trois autres projets sont suspendus après avoir atteints des résultats très positifs. Ils pourraient être relancés :

- Fauteuil Roulant Electrique Multimodal et Augmenté avec l'Université Paris Sud
- MyoDashy avec l'Université Paris Sud
- Etude relative au dispositif Nirvana avec l'Université Paris Sud

Ces travaux avec l'Université Paris Saclay sont en cohérence avec la création d'un siège pour l'Université Paris Saclay au collège des Partenaires institutionnels du conseil d'administration de la Fondation Ellen Poidatz.

Notre participation au réseau coopératif de recherche en SSR avec la FEHAP porte ses fruits avec une logique de mutualisation de moyens scientifiques (MERRI, ARC, Biostatisticiens) et le développement d'études multicentriques (Etude PADIS).

Le suivi du projet PROMETTED nous a permet d'entretenir nos liens avec le Centre Hospitalier St-Anne.

L'ensemble de nos collaborations cliniques et universitaires ont été entretenues avec l'Institut des Systèmes Robotiques et Intelligents de Paris 6 (poursuite de la thèse de Hoa Bach Quoc) et l'Hôpital Universitaire Necker Enfants Malades.

Enfin la réponse à l'Appel à projet Structure 3.0 lancé en 2020 par l'ANS pour promouvoir l'innovation dans les structures médico-sociales nous a permis d'établir des contacts avec des entreprises proposant des solutions numériques à destination de notre secteur d'activité : Actimage et MédecinDirect.

ACTUALITÉS DE QUELQUES PROJETS

SIM-PC2 (UNAM)

Ce projet vise à développer et à valider un système complexe associant Intelligence Artificielle et Robotique pour prédire l'effet de la chirurgie sur la marche des jeunes avec Paralysie Cérébrale :

- Machine Learning : ce projet se poursuit avec le maintien des collaborations avec l'Université d'Evry (Membre FEDEV) et le développement d'une collaboration internationale avec l'équipe de M. Schwartz au Gilette Children's Hospital, MIN, USA. Si, sur le premier volet, la soutenance de thèse de M. Souriau fin 2020 a permis d'explorer certaines hypothèses algorithmiques, la collaboration avec les USA a été très ralentie par la crise sanitaire et le manque de disponibilité du directeur du pôle Recherche et Innovation de la Fondation.
- Robotique : la collaboration a repris fin 2019 avec l'ISIR, Paris Sorbonne Université. En 2020, la synthèse de mouvement en lien avec Hoa Bach Quoc et ses co-directeurs de thèse a pu avancer. Un « proceeding » a été soumis fin 2020 à une conférence internationale.

Desailly E., Rozumalski A., Khouri N., Schwartz M.H., Quels progrès dans l'amélioration de la marche des enfants atteints de paralysie cérébrale ? SOFAMEA, 2020.

Rozumalski A., Galarraga C. O.A., Schwartz M.H., Desailly E., Collaboration internationale pour prédire l'effet de la chirurgie sur la marche paralysée cérébrale. SOFAMEA, 2020.

Hoa B. Q., Padois V., Ben Amar F., Desailly E., A two-step optimization-based synthesis of squat movements. Proceedings HCI Int. (Submitted)

UNAM

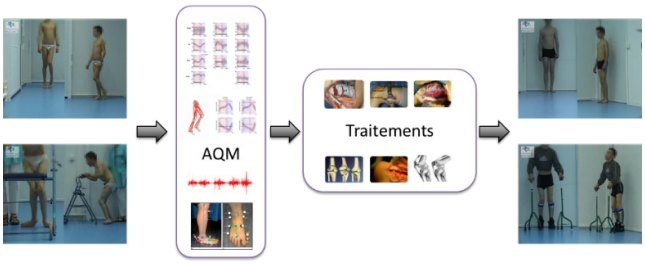

L'activité tant clinique que scientifique de l'UNAM bénéficie aux patients accueillis et consolide significativement nos liens avec les chirurgiens adresseurs du CRF Ellen Poidatz. Les inclusions du projet sur la Chirurgie rachidienne des patients marchants et les travaux sur l'effet des chirurgies multi-étagées se poursuivent. Un nouveau projet sur l'étude des liens entre corrections cinématiques et détail des corrections chirurgicales dans le cadre des ostéotomies fémorales distales a commencé avec le Pr Wicart, les Dr Khouri et Badina et avec le Dr Kim Làn Nguyen Khac Interne en orthopédie à l'Hôpital Necker Enfants Malades.

Rampal, V., P.-Y. Rohan, H. Pillet, A. Bonnet-Lebrun, M. Fonseca, E. Desailly, P. Wicart, et W. Skalli. « Combined 3D analysis of lower-limb morphology and function in children with idiopathic equinovarus clubfoot: A preliminary study ». Orthopaedics and Traumatology: Surgery and Research, 2020.

Desailly, E., A. Badina, et N. Khouri. « Kinematics after unilateral femoral derotation osteotomy in children with diplegic cerebral palsy ». Orthopaedics and Traumatology: Surgery and Research, 2020.

Guinet A.L., Khouri N., Desailly E. « Clinical gait analysis and physical examination don't correlate with physical activity of children with cerebral palsy. Cross-sectional study ». International Biomechanics, 2020.

Desailly E. Analyse quantifiée de la marche : Spécificités de réalisation et d'interprétation en pédiatrie. ISPO Lyon. 2020

Dyna-CP

La thèse CIFRE d'Axel KOUSSOU, sur la « Modélisation et caractérisation *in vivo* des propriétés neuromusculaires des enfants et adolescents atteints de paralysie cérébrale pour la personnalisation des analyses et des simulations musculosquelettiques de leur locomotion » encadrée en partenariat avec le Dr Raphaël Dumas de l'Université Lyon 1 et de l'Université Gustave Eiffel, se poursuit très favorablement. Le protocole a été mis en place. Les premiers résultats ont été présentés aux équipes et lors des journées du CDI. Une étude de répétabilité et de reproductibilité de ce protocole a commencé en 2020 après l'obtention de l'accord du Comité de Protection des Personnes.

Cette thèse participe du projet de développement d'une filière neurochirurgicale avec l'Hôpital Necker (Dr James).

Koussou A., Desailly E. Evaluation instrumentale de la spasticité. CDI. 2020

Koussou A., Dumas R. et Desailly E. Contribution of passive moments to inter-segmental moments during gait A systematic review. Journal of Biomechanics. (submitted)

Serious Game « MyoDashy »

A la suite du projet MyoDashy nous avons renforcé nos liens avec le Pearl Lab dirigé par Elaine Biddiss et initié une nouvelle collaboration pour tester le système Botley's Bootle Blast, un jeu sérieux de rééducation développé par son équipe et actuellement en phase de pré-commercialisation. Celle-ci a malheureusement été interrompu par toutes les réorganisations consécutives à la crise COVID.

Les dernières publications du projet MyoDashy ont été publiées en 2020.

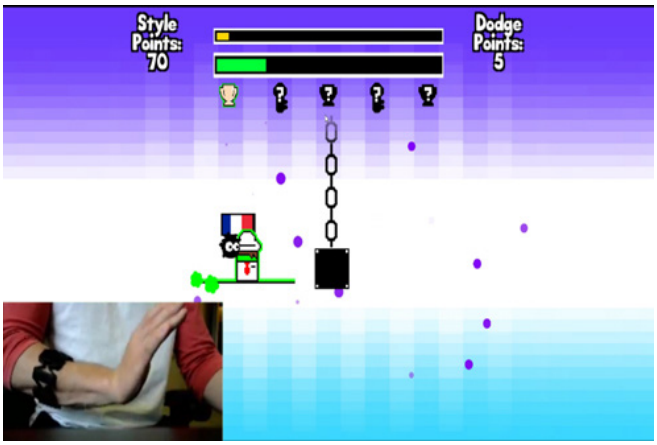

MacIntosh, A., N. Vignais, V. Vigneron, L. Fay, A. Musielak, E. Desailly, et E. Biddiss. « The design and evaluation of electromyography and inertial biofeedback in hand motor therapy gaming ». Assistive Technology, 2020.

MacIntosh, A., E. Desailly, N. Vignais, V. Vigneron, et E. Biddiss. « A biofeedback-enhanced therapeutic exercise video game intervention for young people with cerebral palsy: A randomized single-case experimental design feasibility study ». PloS one 15, no 6 (2020)

MacIntosh, A., N. Vignais, E. Desailly, E. Biddiss, et V. Vigneron. « A Classification and Calibration Procedure for Gesture Specific Home-Based Therapy Exercise in Young People with Cerebral Palsy ». IEEE Transactions on Neural Systems and Rehabilitation Engineering, 2020

Arrow-CP

Le projet ARRoW-CP (Augmented Reality Rehabilitation of Walking for children with Cerebral Palsy) vise à améliorer la rééducation post opératoire de la marche des enfants atteint de paralysie cérébrale.

Il va d'une part évaluer l'apport de nouvelles technologies de réalité augmentée et en particulier du casque Hololens (Microsoft) à la performance de cette rééducation et d'autre part étudier des problématiques plus fondamentales relatives aux modalités d'efficience des feedbacks dans les jeux sérieux et la rééducation en général.

Ce projet s'articule autour de la thèse de doctorat (CIFRE) d'Anne Laure Guinet (ancienne attachée de recherche

clinique du Pôle R&I) encadrée en collaboration avec l'équipe IRA2 de l'Université d'Evry – Paris Saclay et le PEARL Lab, du BloorView Research Institute à Toronto (Canada).

En 2020, le projet ARRoW-CP a été très dynamique, notamment grâce à l'investissement de Mme Guinet, avec :

- Une étude de faisabilité chez sujets sains des premiers mini-jeux développés avec le PEARL Lab.
- Une étude nommée BestOf ARRoW-CP destinée à évaluer l'effet des modalités de feedback sur la contrôlabilité de la marche et le dépassement de sa vitesse de marche maximale. Pour ce sous projet, la rédaction du CPP, le développement de l'application et les inclusions se sont déroulées en 2020.
- Le développement de la version finale de l'application ARRoW-CP-CP. Celui-ci a bénéficié du renfort d'un étudiant ingénieur, M. Yona Rutkowski sur 6 mois pour le développement informatique et d'importants échanges participatifs centrés utilisateurs avec les rééducateurs pour en finaliser le cahier des charges. Le développement de cette application a également bénéficié d'une contribution d'élèves ingénieurs de l'ENSIEE pour renforcer les mécaniques motivationnelles du jeu.

Guinet AL, Bouyer G, Otmane S and Desailly E. Towards an AR game for walking rehabilitation: Preliminary study of the impact of augmented feedback modalities on walking speed. ISMAR. 2020

Guinet AL, Bouyer G, Otmane S, Desailly E. Exploring visual feedback modalities in Augmented Reality to control the walking speed of children with cerebral palsy. Experimental design protocol. ESMAC 2020

Guinet AL, Bouyer G, Otmane S, Desailly E. Exploring visual feedback modalities in Augmented Reality to control the walking speed. Feasibility study. ESMAC 2020

Guinet AL, Khouri N, Desailly E. Rehabilitation after Single event Multi Level Surgery in children with cerebral palsy. Qualitative literature review and recommendations. WFNR&SOFMER 2020

Guinet AL, Bouyer G, Biddiss E, Khan A, Hodge A, Otmane S, Khouri N, Desailly E. Serious Game in Augmented Reality exploring visual feedback modalities to control the walking speed. Experimental study. WFNR&SOFMER 2020

En parallèle du Projet ARRoW-CP, et à la faveur du développement du déploiement de solutions numériques à la Fondation (Botley'S Bootle Blast, MyoDashy, Plateforme Nirvana et ARRoW-CP, Hol'Autisme) le Pôle Recherche et Innovation a publié un livret intitulé « Jeux vidéo sérieux, késako ? » à destination du grand public et des professionnels de santé. Dans ce livret rédigé par Mme Guinet de nombreuses questions trouvent des réponses : la rééducation par le jeu vidéo sérieux est-elle vraiment efficace ? la rééducation numérique va-t-elle remplacer les thérapeutes ? quelle est la conséquence d'une augmentation du temps passé avec une solution numérique ?

PADIS

À la faveur de notre participation au réseau coopératif de recherche en SSR avec la FEHAP nous sommes co-investigateur du projet PADIS « Efficacité antalgique de l'hypnose et de la réalité virtuelle lors de soins douloureux répétés : étude contrôlée, randomisée, en cross-over, ouverte, multicentrique ». Ce projet a été accepté pour financement au PHRC National en 2019. Malheureusement le projet n'a pu commencer en 2020. Il redémarrera au second semestre 2021.

UROSTIM

A la suite du recrutement de Mme Hinnekens nous avons été en capacité d'initier un projet de recherche clinique avec le Dr Alova, Pédiatre spécialiste des troubles vésico-sphinctériens de l'enfant. Ce projet vise à déterminer l'impact d'un traitement par stimulation transcutanée du nerf tibial postérieur sur l'hyperactivité vésicale d'enfants et adolescents atteints de paralysie cérébrale. La rédaction du protocole et du dossier destiner à obtenir l'accord du comité de protection des personnes s'est poursuivi en 2020.

Habil'Hand

Le Pôle Recherche et Innovation a mis en œuvre la Colonie Habil'ETE (ancien nom) en partenariat avec les équipes du CRF Ellen Poidatz. Après trois groupes de travails consécutifs (bibliographie, faisabilité, mise oeuvre) le stage a ouvert durant l'été 2019. Les résultats ont été spectaculaires tant pour les enfants qu'aux yeux des parents et des professionnels.

Renommé Habil'Hand en 2020, le stage n'a pu être reconduit. Le Pôle Recherche et Innovation et les équipes investies dans ce projet ont cependant travaillé fin 2020 à sa reconduction avec succès en février 2021.

DE NOUVEAUX PROJETS EN 2020

Activ'Marche

Activ'Marche est un séjour de rééducation pour améliorer la marche des enfants atteints de paralysie cérébrale opérés il y a plus de 9 mois. Ce projet a été développé par le Pôle Recherche et Innovation en partenariat avec l'équipe projet du CRF Ellen Poidatz. Au-delà de son intérêt clinique pour les enfants, il participe d'une stratégie globale de renforcement de l'offre en neuro-orthopédie. En effet si les évaluations d'analyse du mouvement, les chirurgies et la rééducation post-opératoire sont synergiques, il est pertinent de renforcer l'offre de rééducation de cette filière car les enfants opérés ont une meilleure qualité de marche post-opératoire mais n'améliorent pas, en moyenne, leur vitesse ou de leur périmètre de marche. Notre hypothèse pour expliquer ce phénomène est que la phase d'intensification de la rééducation à la marche est incomplète en partie du fait de la longueur des séjours qui ne peut être trop importante pour d'autre raisons.

La stratégie du stage est dès lors de proposer une rééducation intensive dans un second temps aux jeunes atteints de paralysie cérébrale opérés il y a au moins 9 mois, par 4 semaines de rééducation intensive sur le site du CRF Ellen Poidatz suivi de 2 semaines d'auto-rééducation à domicile.

Activ'Marche est:

- fonctionnel : centré sur l'objectif d'améliorer la fonction de marche
- personnalisé: les exercices sont adaptés aux besoins des enfants et à leurs capacités grâce à des bilans spécifiques
- intensif: chaque enfant profite de plusieurs heures de rééducation par jour avec des activités collectives ludiques

Le programme mis en œuvre lors de l'été 2020 a été un franc succès. Les résultats analysés ont été soumis pour présentation à la SOFMER. Un travail a été initié en 2020 pour construire un dossier éthique (CPP) et initier une recherche en validation dès 2021.

RehabKids

En 2020 nous avons initié un important projet autour de la rééducation neuromotrice précoce des enfants atteints de paralysie cérébrale ou de spina bifida. L'objectif général de ce projet est double, mieux comprendre le neuro-développement moteur du jeune enfant avec atteinte neurologique et proposer une rééducation précoce la plus adaptée possible aux capacités de plasticité cérébrale des jeunes enfants.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le champ d'expertise de Mme Hinnekens. Pour ce projet elle a reçu le Prix Jeunes Talents France 2020 L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science.

Malheureusement du fait du COVID, les travaux opérationnels avec les équipes ont été très compliqués à initier en 2020.

Ainsi ce projet a surtout commencé par un travail sur la reconnaissance d'activité motrice chez le nouveau-né avec un Master 2 réalisé par Louison Barollier pour capturer des séquences vidéos de mouvements spontanés chez des nouveaux nés et les classifier et par un travail sur la programmation d'un code de tracking cinématique 2D par DeepLearning en lien avec un ingénieur informaticien.

L'objectif pour 2021 sur ce projet est d'augmenter les interactions avec les équipes du CRMTP de la Panouse-Debré et possiblement du CRF Ellen Poidatz et des CAMSP de la Fondation Ellen Poidatz.

CPLAY

En 2020 nous avons monté le projet CPLAY avec LAGA/CNRS, le CEA List, la société DYNSEO, la Fondation Hopale.

Soumis à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ce projet a été lauréat de son appel à projets 2020. Ce projet sera financé à hauteur de 712 000€ dont 161 000€ pour la Fondation Ellen Poidatz !

CPLAY cible les jeunes de 2 à 10 ans et sera réalisé pendant une période de 36 mois. Il consiste à développer et à évaluer l'intérêt clinique de jeux et jouets tangibles et manipulables associant capteurs, intelligence artificielle et jeux sérieux pour stimuler l'intégration cognitive et motrice des membres supérieurs des enfants avec paralysie cérébrale. Les capteurs permettront de quantifier la cinématique et la dynamique des mouvements des mains et des doigts lors de situations de jeu pour une évaluation transparente de l'intégration motrice du ou des membres atteints. Par ailleurs, la ludification des exercices de rééducation, à travers l'utilisation de ces jeux et jouets interactifs, permettra de maintenir l'attention et la concentration de l'enfant, et ainsi d'améliorer significativement l'implication

de celui-ci dans ses activités de rééducation en centre ou à domicile.

Obtenir un financement ANR est une reconnaissance extrêmement forte de l'excellence du projet du Pôle Recherche et Innovation ainsi que des compétences et de l'investissement des équipes médicales et paramédicales participant à ce projet. C'est également le résultat d'une capitalisation d'expérience construite par de nombreux projets (Bilan MSup, Habil'Hand, MyoDashy …)

Hol'Autisme

Dans le cadre de l'appel à projet Structures 3.0 porté par l'Agence du Numérique en Santé pour favoriser l'Innovation Numérique dans les structures médico-sociales, nous nous sommes portés candidats avec la Société Actimage et le CAMPS de la Martinique pour mener une expérimentation d'Hol'Autisme. Il s'agit d'une « solution » visant à améliorer l'inclusion des enfants présentant des troubles du spectre autistique grâce à des applications ludo-éducatives immersives. Celles-ci s'appuient sur la technologie de réalité augmentée Hololens également utilisée dans le projet ARRoW-CP.

Ce projet impliquant particulièrement le SESSAD l'Eveil et l'IME de Villers a été retenu pour financement par l'ANS avec 30 000 € sur les 100 000 € du projet pour la Fondation Ellen Poidatz. L'expérimentation impliquant enfants autistes et professionnels spécialisés commence sur 2021.

Télémédecine

Toujours à la faveur de l'appel à projet Structures 3.0 nous avons également postulé avec la Société MédecinDirect et les Amis de l'Atelier pour expérimenter un service de télédiagnostic et de télé-suivi des jeunes avec troubles du spectre autistique en cohérence avec un de nos sous-objectifs CPOM. Ce service de télémédecine très semblable à celui de Prometted (projet mené avec l'hôpital Saint-Anne) nous a naturellement semblé très pertinent. Non financé par l'ANS en 2020, nous poursuivons cependant la collaboration en 2021 avec deux axes :

- Le premier est de négocier avec MédecinDirect une prestation de télémédecine de recours pour nos établissements médico-sociaux.
- Le second est de s'associer à MédecinDirect pour déposer une demande de financement au titre de l'Article 51 pour couvrir **les frais de télé-diagnostic** et de télé-suivi des jeunes avec troubles du spectre autistique.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION VERS 2020-2024

Le pôle Recherche & Innovation poursuit son développement. Le nombre et l'importance des projets suivis augmentent. La reconnaissance de nos travaux dépasse désormais l'échelle nationale avec des collaborations fructueuses avec les meilleures équipes américaines et canadiennes. Bien entendu le renfort de l'équipe du pôle est essentiel et même si nous arrivons à recruter d'excellents collaborateurs dans le champ sanitaire notamment grâce à notre partenaire, la SESEP, et grâce au produits de nos publications grâce au financement MERRI, les recrutements de collaborateurs susceptibles de dynamiser nos recherches et nos innovations au sein de nos établissements médico-sociaux demeurent complexes. Face à l'augmentation de nos projets la question de la priorisation entre ceux-ci ré-émerge au regard de la difficulté de valorisation, à hauteur de leur potentiel, de l'ensemble des projets en cours tant en terme de publication scientifique qu'en terme de communication interne et externe.

Ces difficultés questionnent le dimensionnement de pôle Recherche & Innovation et nous amènent à réfléchir à une stratégie de développement plus ambitieuse. Cette réflexion est d'autant plus pertinente que nous nous sommes engagés à la faveur de la contractualisation pluriannuelle avec l'ARS (CPOM) à développer la recherche & l'innovation avec nos établissements médico-sociaux et parce que le renforcement du pôle Recherche & Innovation est particulièrement encouragé par les orientations du projet institutionnel de la Fondation Ellen Poidatz.

LE PÔLE R&I EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de **32** projets en cours ou aboutis

170 publications et communications scientifiques des travaux du Pôle

8 partenariats universitaires + **1** Fédération de Labos

4 partenariats hospitalo-universitaires

5 établissements partenaires

5 partenaires institutionnels et représentants de la société civile

Plus **1 025k€** de soutiens financiers de la part de nos partenaires et **600k€** MERRI

Plus de **30** salariés impliqués directement dans au moins un des projets soutenus.

Merci aux partenaires financiers

BILAN FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par la Direction de la Fondation Ellen Poidatz et soumis pour approbation au Conseil d'Administration du 6 mai 2021.

Les informations présentées correspondent à l'agrégation des comptes des établissements et services de la Fondation dont la gestion est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental ou les Mairies dans les secteurs suivants :

- Sanitaire : deux centres de rééducation
- Petite enfance : deux structures multi-accueil
- Médico-social : un institut d'éducation motrice , quatre instituts médico éducatif comprenant une activité d'accueil de loisirs, huit services d'éducation spécialisés et de soins à domicile, deux centres d'accueil familial spécialisé, un institut thérapeutique d'éducation pédagogique, trois centres d'accueil médico spécialisé précoce, deux établissements ou services d'aide par la travail, deux foyers d'hébergement
- Et les activités sous gestion libre : partie commerciale des ESAT et « vie associative » de la Fondation.

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été marqués par l'application pour la première fois des règlements ANC n° 2018-06 et 2019-04, à compter du 1er janvier 2020, entraîne des changements de règles de comptabilisation :

- Des legs et donations
- Des subventions d'investissements
- Des fonds dédiés

L'impact de ces changements sur les exercices antérieurs est comptabilisé en report à nouveau pour les activités en gestion libre et en report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs pour les activités en gestion contrôlée.

Les éléments actifs et passifs des comptes de la Fondation Ellen Poidatz au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Actif net	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	39 922 €
Immobilisations corporelles	22 013 366 €
Immobilisations financières	337 299 €
Stocks et en-cours	155 021 €
Créances	3 561 956 €
Valeurs mobilières de placement	912 135 €
Disponibilités	37 932 520 €
Charges constatées d'avance	31 305 €
Total de l'actif apporté	64 983 524 €

Passif	31/12/2020
Fonds propres associatifs sans droit de reprise	2 871 978 €
Autres fonds	30 664 376 €

Résultat de l'exercice	371 512 €
Subventions d'investissement	3 722 148 €
Provisions réglementées	1 493 692 €
Provisions pour risques et charges	733 293 €
Fonds reportés et dédiés	1 849 887 €
Dettes	11 696 695 €
Produits constatés d'avance	1 244 €
Total du passif	64 983 524 €

La situation financière de la Fondation Ellen Poidatz est très saine. Les comptes consolidés 2020 font apparaitre un résultat global de 371 512 €. Le résultat de cet exercice est excédentaire comme ceux des années précédentes.

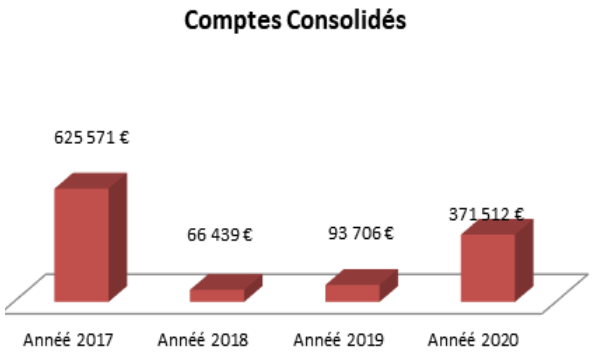

L'équilibre financier de la Fondation Poidatz est solide avec un fonds de roulement d'investissement qui s'élève à 17 877 835 € et en régression par rapport à l'année précédente suite à l'application des règlements ANC n° 2018-06 et 2019-04 qui modifient le traitement des subventions d'investissement. Le montant total des investissements réalisés sur l'ensemble des établissements de la Fondation Poidatz s'élève à 2 438 747 €. Le niveau restant à fin 2020 du fonds de roulement laisse prévoir avec sérénité les investissements à venir pour le futur. Le montant total de la réserve affectée à l'investissement est de 15 285 734 € au 31 décembre 2020.

Libellé	2017	2018	2019
FRI	6 393 838 €	22 033 569 €	17 877 835 €
FRE	3 267 976 €	7 857 864 €	15 755 464 €
BFR	- 2 229 908 €	- 3 557 336 €	- 5 199 122 €
Trésorerie	11 891 722 €	33 448 769 €	38 832 421 €

Le fonds de roulement d'exploitation s'élève à 15 755 464 € et progresse par rapport à l'année précédente suite à l'application des règlements ANC n° 2018-06 et 2019-04. Le montant total de la réserve de trésorerie est de 3 755 319 € au 31 décembre 2020.

Le besoin en fonds de roulement représente un excédent à hauteur de 5 199 122 €. Il est en hausse par rapport à l'année 2019.

Par conséquent, la trésorerie progresse également et atteint un niveau confortable à hauteur de 38 832 421 €.

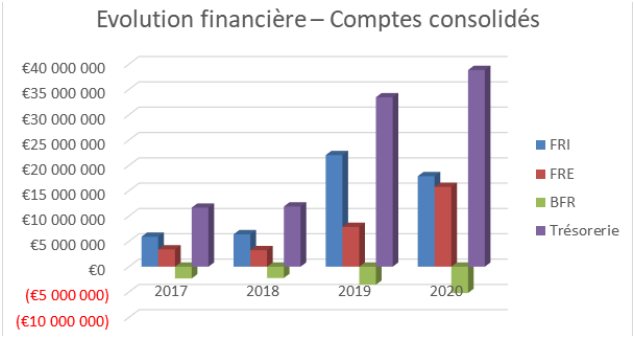

QUALITÉ
GESTION DES RISQUES

QUALITÉ ET CRISE SANITAIRE : IMPACTS ET ENSEIGNEMENTS

Membre du COmité de DIrection (CODI), le Responsable Qualité Gestion Des Risques (RQGDR) a participé aux réunions de cellule de crise COVID quotidiennes, à l'appropriation des très nombreuses doctrines et recommandations des tutelles, a mené les recherches d'approvisionnement en Equipements de Protection Individuelle (EPI) (masques, visières, surblouses…) embolisant le quotidien dont les principaux dossiers ont peu avancé. Néanmoins, cette crise soudaine et inédite par son ampleur a permis d'identifier des pistes d'amélioration d'organisation grâce à un RETour d'EXpérience (RETEX) général et partagé.

IMPLICATION DU SERVICE DANS LE PILOTAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La majorité des ESMS n'ayant aucune connaissance des règles sanitaires les impactant au début de crise, ils n'avaient pas non plus de circuits d'approvisionnement d'EPI identifiés. Dans un premier temps, la Direction Générale (DG), dans son rôle de soutien et d'assistance dans la protection des salariés, a organisé un stock tampon d'EPI (masques/surblouses/tabliers/visières/SHA/désinfectants) à l'attention des directeurs en difficulté. Un service de livraison « à la demande » impliquant l'homme d'entretien récemment embauché sur le site de Chailly a été mis en place suite aux commandes des directeurs, ce qui lui a permis de prendre connaissance de tous les sites.

Dans un second temps, il a été chargé de récupérer les dotations d'état hebdomadaires en masques auprès des GHT, dispositif qui a pris fin en septembre 2020.

Le travail d'animation du réseau des référents qualité ESMS initié en 2019 a été très impacté, et les thèmes de travail envisagés pour l'année 2020 n'ont pas pu aboutir :

- Travail de mise à jour du manuel qualité rédigé par l'ex-animateur en qualité de l'Association Anne-Marie Javouhey et des classeurs qualité, obsolètes et peu mobilisés depuis leur création.
- Circuit du médicament en ECS médico-social, non initié et reporté en 2021
- Journée mondiale de l'hygiène des mains fixée au 05 mai 2020 : 2 réunions avaient permis d'impliquer référents qualité et infirmiers du secteur médico-social. Face à la situation sanitaire, il n'a pas été possible de développer les projets envisagés sur la base de la boite à outils STARAQS et face aux nouvelles pratiques qu'elle a imposées, un réajustement sera nécessaire dans les objectifs poursuivis afin de rester pertinent (les solutions hydro-alcooliques et techniques d'hygiène des mains sont connues et maitrisées, la phase évaluation serait davantage pertinente…).

En revanche, ce groupe a été impliqué dans la relecture du document de travail « Référentiel ESMS del'HAS » :

- Dossier Informatisé de l'Usager : Après un travail conséquent du GCS SESAN sur la formalisation du cahier des charges auquel les éditeurs devront répondre et l'organisation du marché subséquent pour les clients potentiels, le RQGDR accompagné du Dr Foucault (Directeur SESSAD Passerose, médecin et en attente lui-même

d'une solution) se sont inscrits dans la démarche régionale afin de mener à bien ce dossier en 2021. Pour s'assurer de la totale correspondance entre le cahier des charges initial et les besoins des utilisateurs, chaque typologie d'ECS a été invitée à l'abonder (modifier/supprimer/ajouter des critères) afin de le personnaliser. La constitution du dossier est quasi finalisée et a impliquée en sus le Directeur général et le responsable des systèmes d'informations.

- Poursuite du travail de préparation à la rédaction du premier projet de service du DITEP Horizon, invité par le directeur en tant que représentant de la Direction générale. La livraison prévue en 2020 est reportée au 1er semestre 2021.

RÉSEAUX : POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATIONS

La participation au réseau SOFGRES (SOciété Française de Gestion des Risques en Etablissements de Santé) continue de porter ses fruits. 2020 a été l'occasion de questionner le réseau d'homologues sur des sujets spécifiques tout en bénéficiant d'échanges de documents utiles dans la rédaction de documents ou pour alimenter certains groupes de travail.

La STARAQS (SRA d'Ile De France) également impactée par la crise, a réorienté ses méthodes de travail et les sujets abordés en proposant des Webinaires sur la gestion de crise auxquels le RQGDR a participé.

La veille quotidienne, réglementaire et informationnelle s'est poursuivie grâce à l'abonnement sanitaire et médico-social à HOSPIMEDIA : les informations pertinentes pour notre organisation ou nos établissements, centres et services sont transmises quotidiennement et peuvent servir de débat ou de confirmation d'informations.

Le travail de refonte par l'HAS de la procédure d'évaluation des ESMS et la construction du premier référentiel commun à toutes les structures s'est poursuivi en dématérialisé après les 2 premières journées en présentiel. Malgré tout, il faut accuser un retard de presque 1 an : le référentiel, communiqué pour relecture critique au 1er trimestre 2021 sous forme de document de travail serait livrable au 1er novembre 2021.

FORMATION

La crise sanitaire subie a impacté également le déroulement des formations. Lorsqu'elles ont pu avoir lieu, leur format a été adaptée (en distanciel, webinaire) et bien souvent, les thèmes ont été adaptés afin de répondre davantage aux besoins et attentes des structures :

- Programme HOP'EN, ARS IDF
- IFEP institut français de l'expérience patient, ministère de la santé
- La session annuelle de formation PSC 1 a été annulée et reportée à une date ultérieure pour cause de crise COVID-19.

LE SITE DE CHAILLY-EN-BIÈRE

La période contrainte du 1er confinement a permis de réaliser un nettoyage complet du site (moquette/antibactérien/virucide) : recherche et réception de prestataires, analyse des devis, dégagements des locaux.

En prévision de la période hivernale, pour garantir une meilleure sécurité des salariés, une réfection de l'éclairage du parc de Chailly a été engagée : meilleur éclairage des parkings, répartition des poternes, balisage des voies de circulation y compris jusqu'aux bâtiments de l'internat du Reverdi.

Le nouveau directeur général a souhaité optimiser l'organisation des réunions de la Direction Générale : le CODI, dorénavant bimensuel, se déroule les lundis après-midi une semaine sur deux en alternance avec un groupe de travail dont le thème doit être fixé à l'avance et dont la composition varie en fonction des compétences nécessaires. Cette nouvelle organisation fait l'objet d'une procédure intégrant la gestion documentaire de la direction.

Suite au RETEX, et compte tenu de la poursuite de la crise, il a été nécessaire de proposer une nouvelle forme à la cellule de crise, moins chronophage, plus structurée et efficace et répondant davantage aux attentes des directeurs des ECS. Depuis septembre, tous les lundis, la Directrice Stratégie et Développement, la Directrice des ECS et le RQGDR propose une cellule de crise dématérialisée accessible ouverte aux directeurs et pendant laquelle sont abordées les dernières informations reçues (et leur synthèse impliquant une mise à jour de la gestion documentaire), les questions des directeurs, la situation des ECS vis-à-vis du virus. De format pérenne mais libre, elle permet davantage de souplesse tout en restant un repère.

En parallèle de la mise à jour de la documentation

existante, un dossier complet sur la crise COVID-19 a été rédigé ainsi que :

- Dossier complet sur la vidéo protection,
- Contention lit-contention fauteuil,
- Gestion documentaire rapport à la crise COVID-19,
- Projet institutionnel récemment validé,
- Organisation et périmètre des CSE.

Le travail de formalisation engagé en 2019 par la DRH s'est poursuivi avec la création de nouveaux supports :

- Dossier d'embauche revu entièrement,
- Dossier Mutuelle,
- Complétude du dossier des accords d'entreprise,
- Dossier harcèlement sexuel.

Une refonte du sommaire du dossier Ressources Humaines était rendue nécessaire face au nombre conséquent de documents qui rendaient difficile leur recherche. Il est désormais calqué sur le parcours du professionnel, ce qui rend plus lisible les ressources disponibles.

À PROPOS DE LA GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ AU TRAVAIL

DAE

En prévision de la future obligation faite aux établissements, centres et services de s'en équiper, tous les ECS de la Fondation POIDATZ sont dorénavant munis d'au moins un Défibrillateur Automatique Externe (DAE). La procédure a été mise à jour, les pictogrammes pour sa signalétique mis à disposition. Un tableau de traçabilité de son bon fonctionnement ainsi que de sa maintenance a été transmis.

DUERP

La crise que nous avons traversé nous a permis également de mettre à jour les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) grâce à un travail conjoint avec le service des ressources humaines en proposant une grille d'évaluation sur le volet pandémie. Les situations à risques ont été identifiées ainsi que leurs éléments de réponse. Les instances représentatives ont été impliquées et consultées. Elaborée en juin 2020, elle a été mise à jour en fin d'année.

RETEX

L'objectif du Retex (retour d'expérience) était de permettre à l'ensemble des professionnels de s'exprimer sur cette période de premier confinement, en interrogeant la pertinence de la gouvernance, l'adaptation des activités, les moyens humains et matériels nécessaires ainsi que sur les actions de communication. Une évaluation globale de leur ressenti était attendue.

Une méthodologie générale a été formalisée, les directeurs ont été sensibilisés, les instances représentatives du personnel consultées. Des outils (4 questionnaires pour s'adresser à 4 types de population différents), des tableaux de suivi personnalisés ont été transmis. Au total, ce sont presque deux tiers des établissements, centres et services qui se sont impliqués dans la démarche. Les retours extrêmement positifs ont montré qu'il était toujours instructif d'évaluer pour réguler. Certaines pistes, mises en place depuis, ont permis d'aborder le confinement suivant dans de meilleures conditions.

DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL AGEVAL (GESTION DOCUMENTAIRE)

Le développement opérationnel de l'outil sur les 3 nouveaux établissements (SESSAD Passerose, IME Le Reverdi et le CAFS Ellen Poidatz) s'est vu stoppé dans son élan suite à la crise COVID-19. Les salariés ont reçu leurs identifiants, les équipes de diffusion ont été formalisées et paramétrées mais aucune formation n'a pu être réalisée.

En revanche, sous les impulsions de la Direction des Ressources Humaines qui a développé la gestion documentaire et du nouveau Directeur Général motivé par les bénéfices de l'outil, une séance de formation/information a été organisée pour les équipes supports du siège afin de les familiariser à son utilisation.

MISE EN CONFORMITÉ VERS LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) : TRAVAIL SUR LES ARCHIVES

Le travail a été très fortement ralenti sur l'année 2020 en contraignant les déplacements vers les structures pour échanger sur les fiches de registre ont été suspendues. Une seule réunion du GT siège s'est tenue en février 2020.

Le groupe RGPD URIOPSS a été suspendu et son animateur principal ayant quitté ses fonctions, la dynamique s'en trouve très impactée.

En revanche, la société locale ELISE, impliquée activement dans la protection de l'environnement et dans la création d'emplois pérennes et locaux aux personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion, a été sollicitée afin d'épurer les archives du site de St-Fargeau et de Chailly. Un tri a donc été effectué selon les règles éditées dans le référentiels de durée des conservations.

COMMUNICATION

L'élan du premier trimestre 2020 consacré à la définition d'une stratégie de communication à 4 ans ainsi qu'à la mise en place d'outils fédérants l'ensemble des salariés de la Fondation a été considérablement ralenti par la crise sanitaire du Covid.

Les objectifs de communication ont été ajustés face à cette situation inédite qui a rapidement embolisée le quotidien.

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID

Devant l'annonce de la fermeture d'une grande partie de nos établissements et afin d'apporter une information rapide et juste, le service Communication s'est prioritairement appuyé sur les outils digitaux de la Fondation.

Le site internet et les réseaux sociaux ont permis de communiquer instantanément avec les usagers, les familles et les salariés sur l'impact du Covid dans nos établissements, centres et services (fermetures, modalités alternatives de prises en charge, contacts d'urgence, relais des recommandations et restrictions en vigueur, partage de documents utiles de type FALC etc). Un travail de modération et de community management a également été nécessaire pour répondre aux interrogations posées par les usagers et les familles sur les réseaux sociaux, particulièrement sur la page Facebook de la Fondation.

Dans un second temps, ces outils ont également permis de remercier l'ensemble des personnels mobilisés pendant cette période inédite ainsi que les donateurs spontanés qui ont fait preuve de générosité en offrant des équipements de protection individuelle utiles aux établissements ouverts, aux équipes devenues exceptionnellement mobiles et se déplaçant au domicile des usagers.

Un bulletin d'information « spécial Covid » a parallèlement été mis en place et a été diffusé régulièrement à l'ensemble des salariés de la Fondation. 6 éditions sont ainsi parues pendant la première période de confinement. Cet outil a permis de relayer l'actualité des établissements ouverts, de faire un focus les initiatives mises en place dans les autres établissements, centres et services pour garder le lien avec les usagers, de recenser les recommandations et directives en vigueur, de diffuser des demandes de soutien humain pour les établissements ouverts etc.

Le service Communication a également accompagné les établissements, centres et services qui ont spontanément proposé l'ouverture d'outils digitaux à disposition des usagers et des familles. Un groupe privé sur Facebook a par exemple été créé en collaboration avec le S3AS Clin d'Oeil afin de proposer une plateforme d'échanges avec les jeunes et leur famille. Entièrement modéré par les professionnels du service, ce groupe a évolué depuis sa création et continue d'être utilisé aujourd'hui. C'est également le cas d'autres outils développés dans l'urgence de la situation et qui ont finalement trouvé un intérêt durable dans les prises charge des usagers.

Dans ce contexte, l'ensemble des évènements de l'année a été annulé ou reporté, notamment l'inauguration du site de Montereau qui réunit trois services de la Fondation et qui était programmée fin mars 2020, ou comme la célébration du départ à la retraite du Directeur Général, d'un séminaire de direction prévu au printemps etc.

UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PROJET INSTITUTIONNEL 2020-2024

Le service Communication a mis en place un plan de communication visant à valoriser le nouveau Projet Institutionnel de la Fondation Ellen Poidatz.

Deux messages majeurs sont ainsi véhiculés à travers un dispositif de communication :

- le Projet Institutionnel est un projet réaliste et concret, avec une communication par la preuve
- le Projet Institutionnel est un projet au service de l'humain, avec des témoignages de terrain

Lancé en septembre 2020, ce plan de communication prévoit notamment une campagne d'affichage trimestrielle dans les établissements, centres et services de la Fondation ainsi qu'un relai sur les réseaux sociaux et sur le site internet.

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION 2020-2024

Les travaux menés pour définir la stratégie de communication 2020-2024 ont repris pendant l'été. Même si elle reste à finaliser en 2021, les grands axes ont été définis avec un double enjeu de rajeunissement de l'image de la Fondation tant en interne qu'en externe, et de fédération des salariés autour d'une culture commune.

DES OUTILS DE COMMUNICATION EN ÉVOLUTION

Une nouvelle maquette pour le Fond'Info

Trois numéros du journal interne de la Fondation « Fond'Info » sont parus en 2020 dans une maquette rénovée. Cette nouvelle version propose une mise en avant de l'actualité des établissements, centres et services et de la Direction générale.

Une réflexion sur cet outil sera menée en 2021 afin de le rendre davantage attractif et d'en proposer une déclinaison numérique.

Progression de la visibilité sur les réseaux sociaux

La Fondation Ellen Poidatz est présente les réseaux sociaux depuis 2018 avec un nombre d'abonnés en constante progression depuis la création de ses pages.

Le nombre d'abonnés a continué d'augmenté en 2020 participant ainsi à la notoriété de la Fondation. Les pages Facebook et Twitter comptent 10% abonnés supplémentaires par rapport à 2019. De son côté, la page LinkedIn cumule une hausse de plus de 50% d'abonnés de cette année.

Au-delà du nombre d'abonnés, il est intéressant d'observer une meilleure interaction (nombre de clics, nombre de partages, nombre de commentaires etc.) sur ces réseaux sociaux, signe d'un engagement croissant.

2021 : VERS UNE COMMUNICATION RAJEUNIE

Stratégie de communication et image de la Fondation

L'année à venir sera majeure pour la communication de la Fondation. La stratégie de communication 2020-2024 sera finalisée et donnera les grandes orientations visant à travailler l'image de la Fondation et à féréder les salariés autour d'un projet commun. La communication institutionnelle sera considérablement renforcée dans ce sens. Les établissements, centres et services seront outillés d'outils institutionnels et les Correspondants Communication (CoCom) montreront davantage en compétence.

De nouveaux formats seront proposés pour renforcer la présence sur le digital qui concourt au rajeunissement de l'image de la Fondation.

Accompagnement de la plateforme P-PIT et du DITEP Horizon sud 77

Des plans de communication spécifiques seront déployés en 2021 pour accompagner le lancement des nouvelles modalités de prises en charge portées par la Fondation. Ils seront le moyen de véhiculer les messages définis dans la stratégie de communication 2020-2024.

DONS ET LEGS

DONS DE PARTICULIERS

Dons financiers

Deux campagnes d'appels aux dons adressées aux particuliers ont été expédiées en 2020. Elles ont permis de collecter 37 166 € (hors dons en nature ou legs).

Le profil des donateurs de la Fondation reste similaire aux années précédentes. En grande majorité, les donateurs sont des particuliers ayant un proche qui a été soigné ou a été pris en charge dans un établissement, centre ou service de la Fondation.

Dons en nature

La crise sanitaire du Covid a généré un élan national de solidarité traduit à travers une hausse des dons en nature. La Fondation Ellen Poidatz a reçut des dons d'équipements de protection individuelle, notamment des masques et des visières de protection au bénéfice des salariés et des usagers de ses établissements, centres et services.

MÉCÉNAT

Des entreprises, des associations et des fondations d'entreprise sont sollicitées chaque année par la Fondation pour soutenir des projets précis : recherche et innovation, séjours pour les enfants, activités diverses, matériel spécialisé, etc. Ce mécénat est financier et en nature.

Voici quelques exemples de soutien reçus en 2020 :

La société PPD a ainsi reconduit son soutien financier au bénéfice de l'activité de médiation animale du services des Bouleaux de l'IEM Ellen Poidatz.

Groupama Asset et la société Andra ont contribué aux projets du CRMTP Elisabeth de la Panouse-Debré.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage permet de financer, par les entreprises, les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

Grâce à ses pôles d'enseignement professionnel situé au CRF Ellen Poidatz, à l'IME L'Envolée et à l'IME de Villers, la Fondation Ellen Poidatz est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage et organise une campagne annuelle de demande d'attribution.

En 2020 ce sont plus de 20 000 € attribués qui seront utiles à :

- moderniser des classes grâce à l'achat de tableaux interactifs, de vidéoprojecteurs et de postes informatiques reliés
- développer l'accès à la culture et au sport à travers du matériel sportif et musical adapté
- multiplier les supports de travail adaptés aux besoins des élèves grâce à des tablettes tactiles, des ordinateurs portables et des plans inclinés

STRATÉGIE DE COLLECTE & DE MÉCÉNAT

Tout comme la stratégie de communication, le service Communication a lancé des travaux sur la stratégie de collecte de dons et de mécénat en début d'année 2020 qui ont été interrompus par la crise sanitaire du Covid.

Cette stratégie vise à améliorer la communication autour des collectes notamment à travers un rajeunissement des messages et des outils, et à structurer la stratégie de mécénat. Ces travaux reprendront en 2021 et aboutiront à une stratégie pour les 4 prochaines années.

Réseaux de professionnels

La Fondation Ellen Poidatz est désormais adhérente de l'AFF, Association Française des Fundraisers. Au-delà des échanges entre pairs utiles aux partages de bonnes pratiques, cette adhésion marque un engagement fort de la Fondation qui, en rejoignant l'association, signe le Code de déontologie de l'association.

GLOSSAIRE

ACT	Autorités de Contrôle et de Tarification
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ARC	Assistant de Recherche Clinique
ARS	Agence Régionale de Santé
CD	Conseil Départemental
CDC	Comité de Direction et de Coordination
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIFRE	Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CoCom	COrrespant COMmunication
CPOM	Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens
CRIS	Conseil Régional de l'Innovation en Santé
CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CSE	Comité Social et Economique
CTS	Conseil Territorial de Santé
DAE	Défibrillateur Automatique Externe
DITEP	Disposition ITEP
DIU	Dossier Individuel de l'Usager
DMP	Dossier Médical Partagé
DPI	Dossier Patient Informatisé
DPO	Délégué à la Protection des dOnnées
ECS	Etablissements, Centres et Services
EIAS	Evénement Indésirable Associé aux Soins
ESSMS	Etablissements et services sociaux et médico-sociaux
FEDEV	Fédération Demenÿ-Vaucanson

FMESPP	Fonds de Modernisation des Etablissement de Santé Publics et Privés
GAP	Gestion Administrative des Patients
GCS SESAN	Groupement de Coopération Sanitaire - Service Numérique de Santé
GHRPEP	Groupement Hospitalier de Rééducation Pédiatrique Ellen Poidatz
HAS	Haute Autorité de Santé
HC	Hopistalisation Complète
HJ	Hopital de Jour
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IFAQ	Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité
IFI	Impôt sur la Fortune Immobilière
ISF	Impôt Sur la Fortune
ISIR	Institut des Systèmes Robotiques et Intelligents
MERRI	Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation
MPR	Médecin Physique et de Réadaptation
PMSI	Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
P-PIT	Plateforme - Parcours Inclusion et Territoire
PSC1	Premiers Secours Civiques niveau 1
QVT	Qualité de Vie au Travail
RAQ	Responsable de l'Assurance Qualité
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIFHOP1	Réseau d'Ile-de-France d'Hématologie-Oncologie Pédiatrique
RQGDR	Responsable Qualité Gestion Des Risques
SESEP	Société d'Etudes et de Soins pour les Enfants Poliomyélitiques
SOFGRES	SOciété Française de Gestion des Risques en Etablissements de Santé
SSR	Soins de Suite et de Réadapation
STARAQS	Structure d'Appui Régionale à la Qualité des Soins et à la Sécurité des patients en Ile de France
TCC	Trouble du Comportement et de la Conduite
TSA	Trouble sur Spectre Autistique
UNAM	UNité d'Analyse du Mouvement

Rapport Moral 2020

Directeurs de la publication : Sébastien Pautasso-Chadoutaud

Comité de rédaction : René Bobet, Virginie Carcaillon, Céline Cunha, Caroline Dancoisne, Eric Desailly, Pascal Oudoire, Claire Pardoen, Frédérique Rueda.

Images : Fondation Ellen Poidatz, Canva - Impression : Fondation Ellen Poidatz

Contact : poidatz@fondationpoidatz.com

Retrouvez la Fondation Ellen Poidatz sur www.fondationpoidatz.com

FONDATION ELLEN POIDATZ